

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
REGION ALSACE

Commune de Wickerschwihr

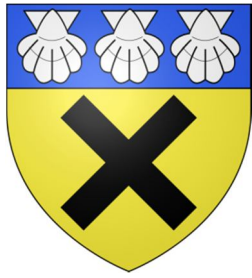
DIAGNOSTIC AGRICOLE PRÉALABLE aux documents d'urbanisme

100000



Rédaction : Olivier AUGE
Service Gestion du Territoire
Chambre d'agriculture région Alsace, Septembre 2013

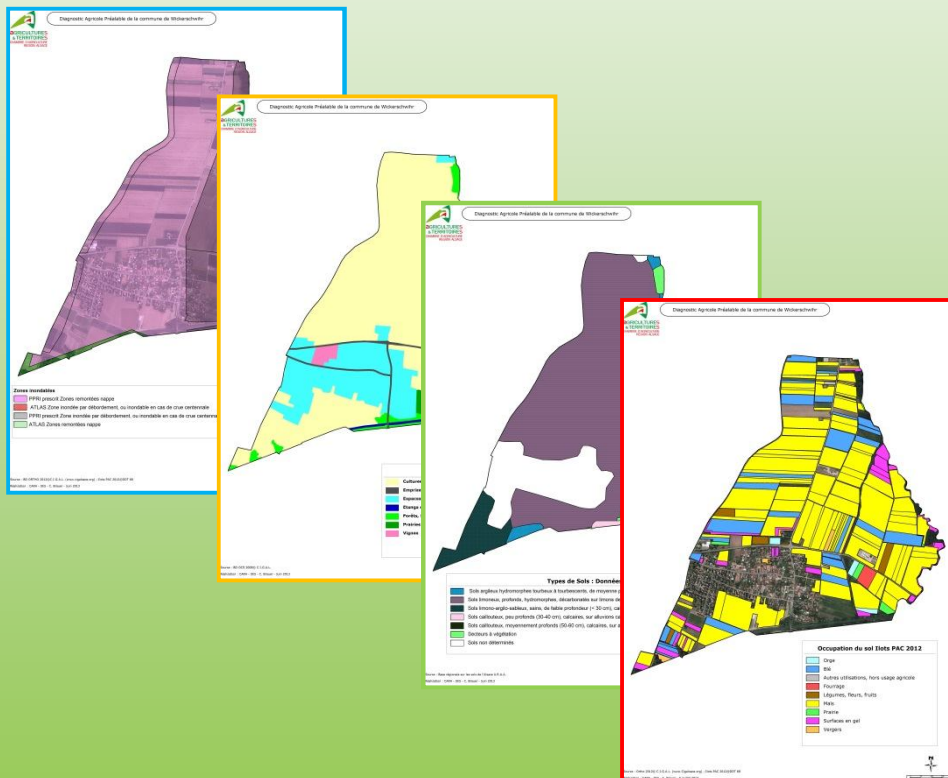
Cartographie : Catherine BRAUER



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
REGION ALSACE

Commune de Wickerschwihr

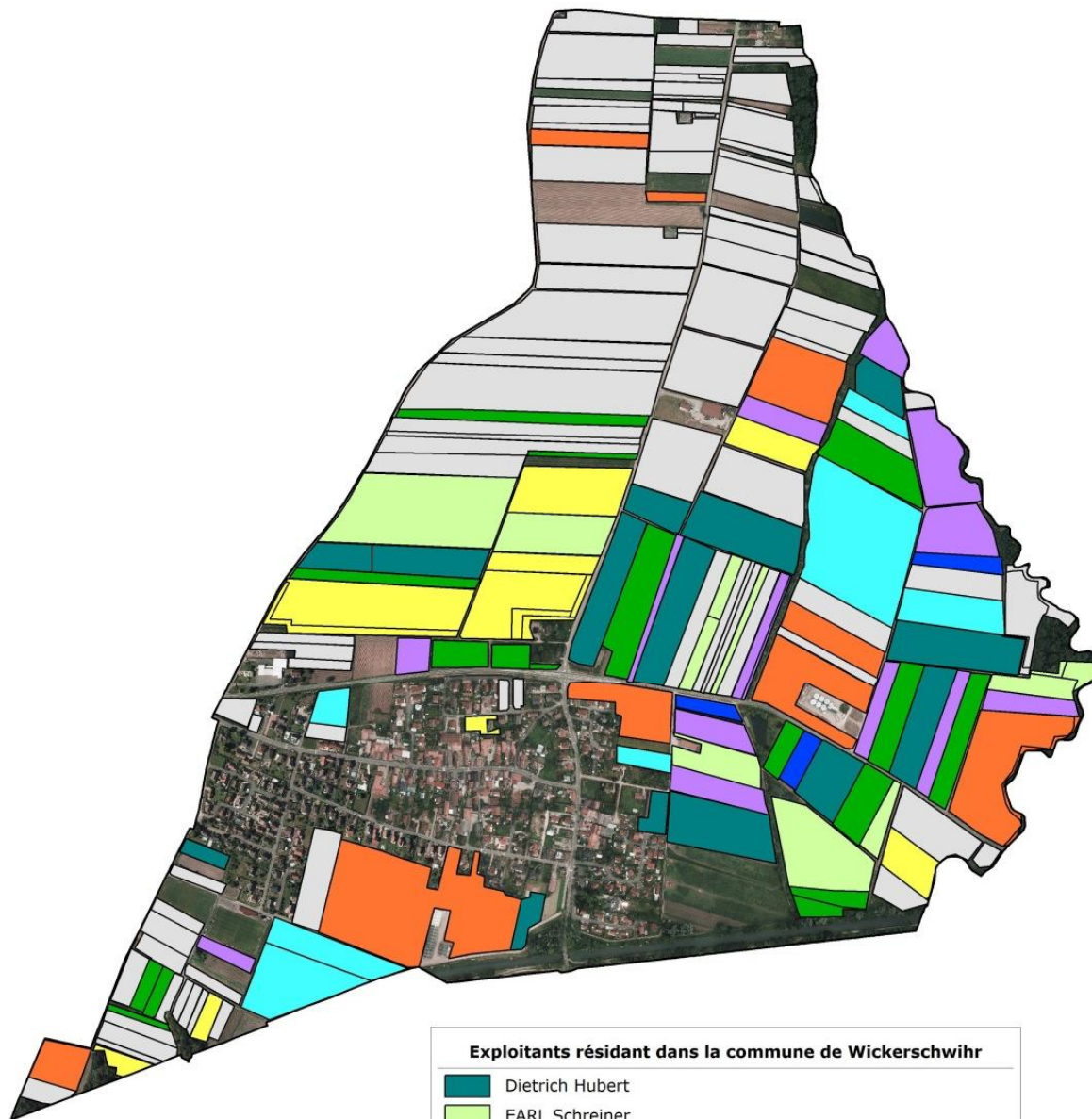
DIAGNOSTIC AGRICOLE PRÉALABLE aux documents d'urbanisme



Rédaction : Olivier AUGE
Service Gestion du Territoire
Chambre d'agriculture région Alsace, Septembre 2013

Cartographie : Catherine BRAUER

- PARTIE 1 : Les exploitations de la commune
- PARTIE 2 : Les systèmes de production
- PARTIE 3 : La gestion du territoire
- PARTIE 4 : Le bâti agricole existant et en projet
- PARTIE 5 : Les enjeux agricoles



Exploitants résidant dans la commune de Wickerschwihr

- Dietrich Hubert
- EARL Schreiner
- Ley Vincent
- Meyer Dominique
- Meyer Hubert
- Meyer Patrick
- Oberlé Bruno
- Schelcher Jean-Luc

Exploitants résidant hors de la commune

- Exploitants résidant hors de la commune

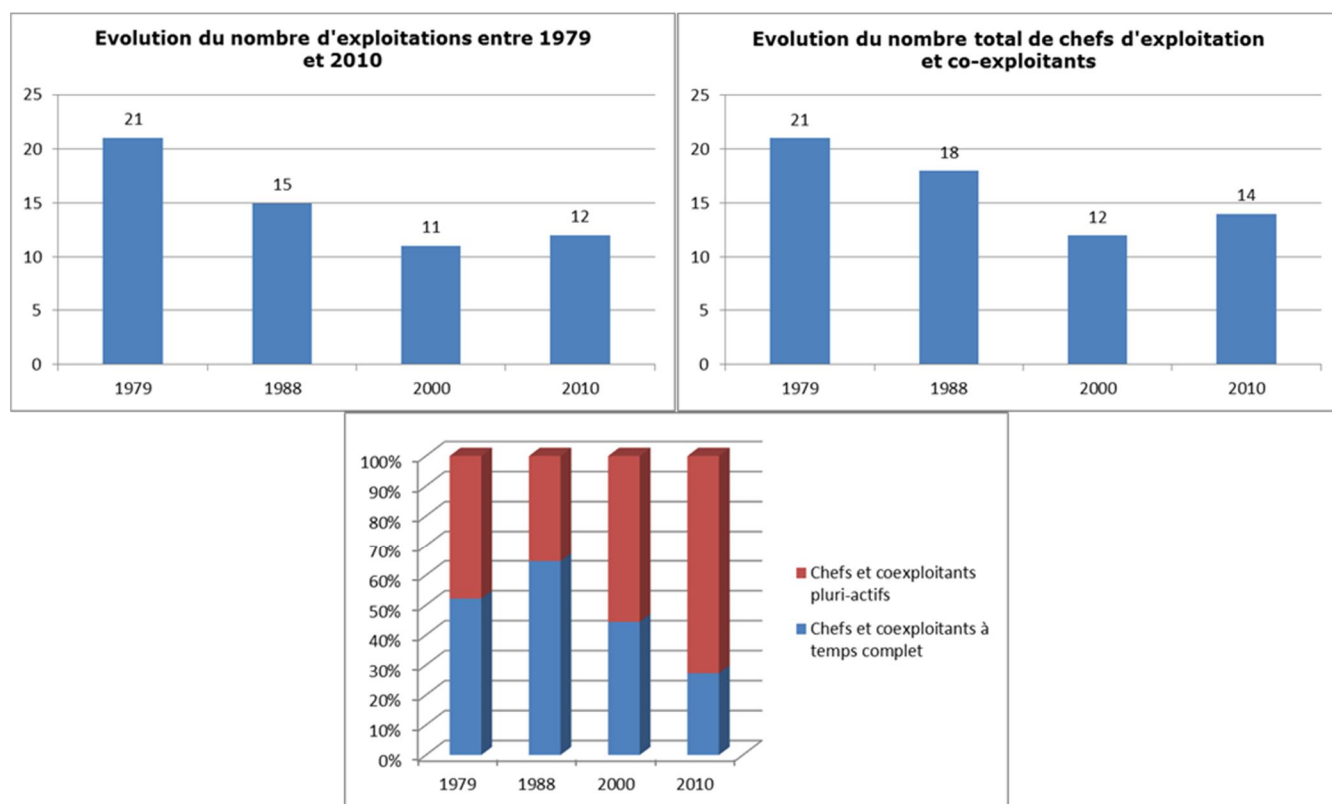
Source : BD ORTHO 2012@C.I.G.A.L. (www.cigalsace.org) ; Ilots PAC 2012@DDT 68

Réalisation : CARA - SIG - C. Brauer - Septembre 2013



PARTIE 1 : Les exploitations agricoles

1- Nombre d'exploitations et de chefs d'exploitations



Source : RGA 1979, 1988, 2000 et 2010

Sur la commune de Wickerschwihr, le nombre d'exploitations a régulièrement diminué en l'espace de trente ans, pour passer de 21 exploitations en 1979 à 12 exploitations en 2010 (données RGA), soit une baisse de 42%. Cette diminution, est moins importante que dans le reste du département, puisque sur la même période, la baisse était de 52% dans le Haut-Rhin. Cependant, il faut garder à l'esprit qu'elle a continué dans les années suivantes, puisqu'aujourd'hui, seules 8 exploitations possèdent leur siège à Wickerschwihr.

En parallèle, le nombre de chefs d'exploitations et co-exploitants a suivi la même tendance puisqu'ils ne sont plus que 14 en 2010. Deux phénomènes se superposent :

- Le nombre d'exploitants par exploitation a augmenté en 30 ans passant de 1 exploitant par exploitation à 1,17. Les agriculteurs ont de plus en plus recours à l'association ;
- La pluriactivité concerne de plus en plus d'exploitations. En 1979, un peu plus de 50% des agriculteurs étaient pluriactifs (une activité professionnelle en dehors de l'exploitation). En 2013, ce sont plus de 60% des exploitations qui ont opté pour ce mode de gestion. Ce résultat traduit une évolution inverse à ce qui est observé à l'échelle départementale. Malheureusement, les structures tenues par les pluriactifs sont souvent celles qui ont le plus de mal à être transmises (difficulté à trouver un repreneur qui souhaite conjuguer deux activités). La tendance observée à l'échelle de Wickerschwihr n'est donc pas un signe de stabilité pour l'activité agricole communale.

En 2011, 8 exploitations étaient déclarées à la Direction Départementale des Territoires comme ayant leur siège d'exploitation sur la commune de Wickerschwihr. Toutes ont pu être identifiées en 2013 lors de la réunion préalable à cette étude. Elles ont toutes accepté de réaliser un entretien individuel. Lors de cette réunion de lancement, 38 exploitations possédant des terres sur Wickerschwihr ont pu être identifiées. Sur ces 38 exploitants, seuls deux exploitent plus de 5 Ha sur la commune.

Entre 1979 et 2010, l'activité agricole à Wickerschwihr a diminué dans des proportions raisonnables par rapport à la moyenne départementale. Cette tendance semble s'accélérer ces dernières années puisque 1/3 des exploitations ont disparu entre le dernier recensement agricole de 2010 et le diagnostic de 2013. Les deux tendances importantes que l'on observe sont la pluriactivité des exploitants et l'augmentation du nombre d'agriculteurs par structure. Si la deuxième tendance peut être un signe d'une plus grande stabilité de l'exploitation, la pluriactivité peut être vue comme un signe de faiblesse. Ces exploitations sont celles qui disparaissent le plus vite. Il faut donc mettre tout en œuvre dans le cadre du P.L.U pour maintenir au maximum les structures agricoles sur la commune ainsi que leur potentiel de développement.

2- Surfaces exploitées

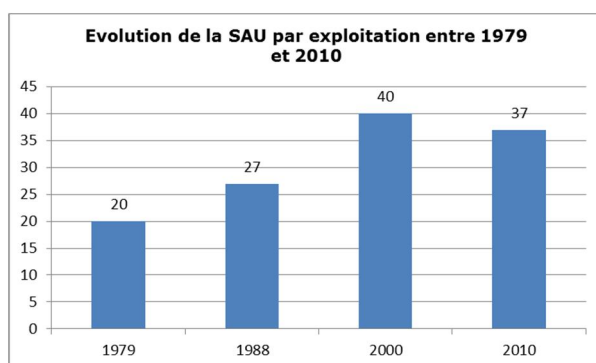
La surface agricole communale est de 170 Ha (source : BD_OCS 2008). Même si ce chiffre paraît faible, cela représente tout de même presque 80% de la surface totale du ban communal, donnant à Wickerschwihr un caractère agricole fort.

Un accès au foncier compétitif

L'espace agricole de Wickerschwihr est partagé entre 46 exploitations. Ces structures exploitent entre 9 ares et 18 Ha sur la commune. Sur ces 46 exploitations, seules 8 ont leur siège sur Wickerschwihr. Ce sont celles qui exploitent le plus de surfaces sur Wickerschwihr (54% des surfaces agricoles totales déclarées à la PAC¹ sont exploitées par des agriculteurs de Wickerschwihr).

Les autres exploitants sont principalement originaires de Riedwihr (essentiellement dans le nord du ban communal) Bischwihr et Holtzwihr.

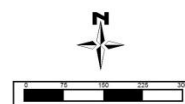
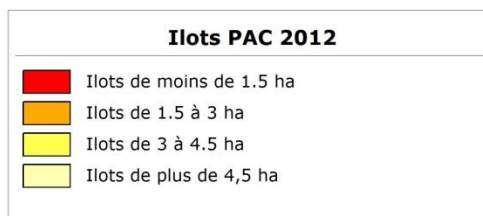
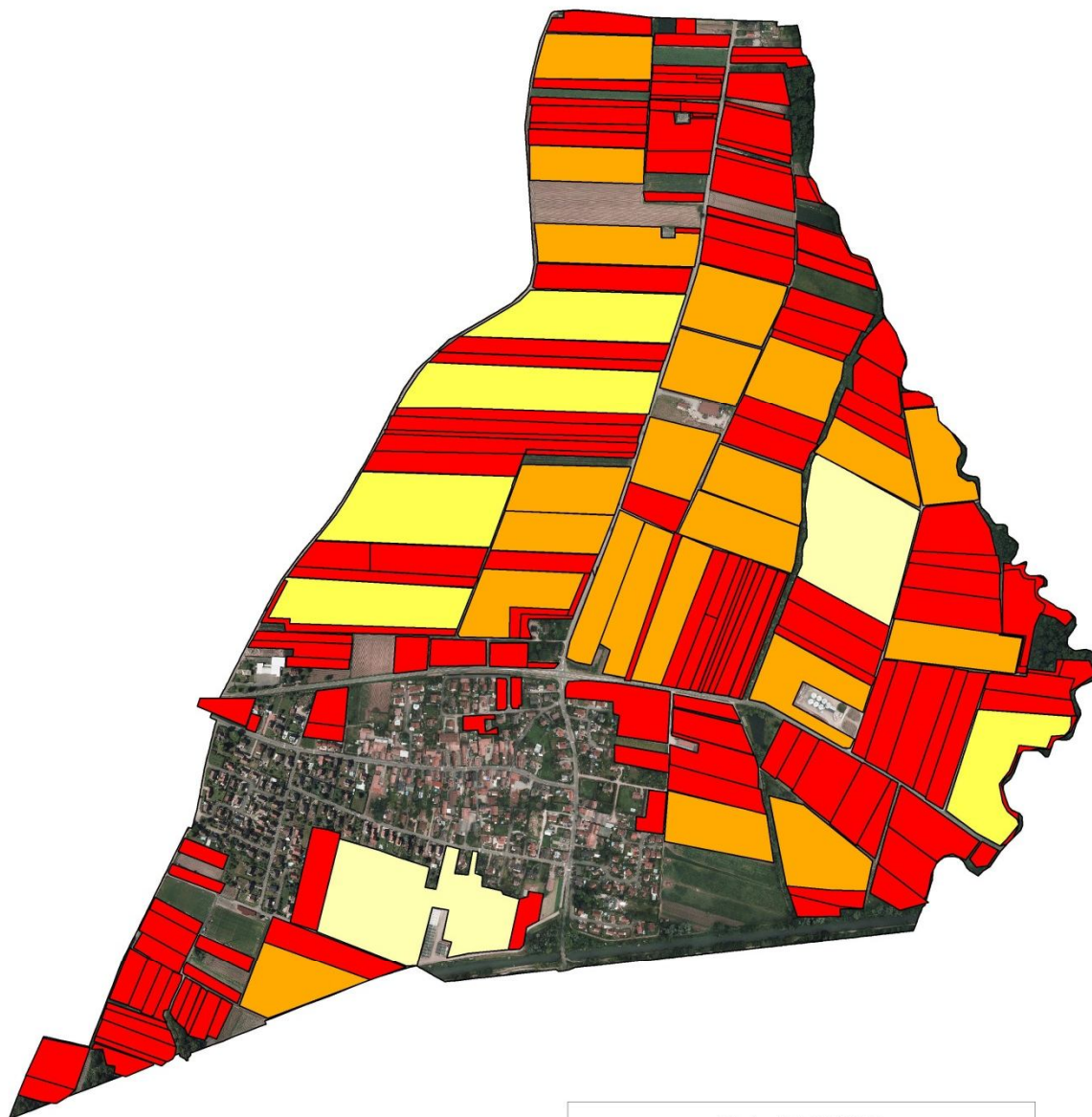
En moyenne, les agriculteurs de Wickerschwihr exploitent 21% de leurs surfaces sur le ban communal de Wickerschwihr (de 69% à 3%). Ce chiffre traduit un faible lien à la commune pour les exploitants. Il a pour cause la forte compétition qui existe sur un ban communal petit et morcelé qui pousse les agriculteurs à s'agrandir à l'extérieur. Lors de la cession d'une parcelle, de nombreux agriculteurs sont alors potentiellement intéressés pour un rachat ou un bail. Il n'y a aucune préférence communale dans l'acquisition à la propriété ou à la location d'une parcelle.



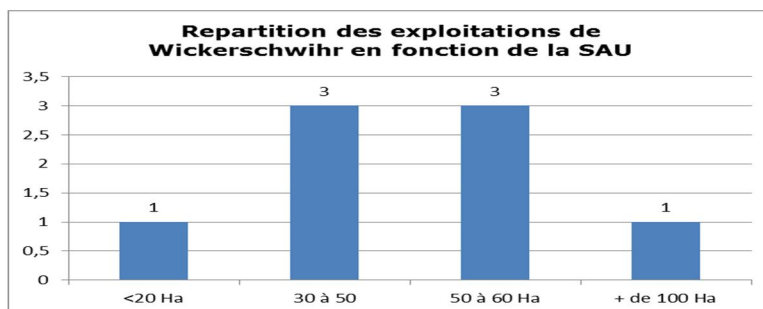
Source : RGA 1979, 1988, 2000 et 2010

L'évolution de la SAU moyenne par exploitation est inverse à celle du nombre d'exploitations. Sur un espace agricole fini, quand le nombre d'exploitation diminue, celui de la SAU par exploitation augmente logiquement.

1 Politique Agricole Commune : la politique agricole de l'Europe, chaque exploitant doit déclarer ses surfaces pour toucher les aides.



Les chiffres actualisés des enquêtes montrent une nouvelle hausse de la surface moyenne des exploitations de Wickerschwihr. Elle est aujourd'hui de 58 Ha pour les 8 exploitations enquêtées. Cette augmentation récente est liée à la diminution du nombre d'exploitations ces dernières années. Cependant, l'accès au foncier à exploiter reste la principale variable limitant le développement des structures agricoles de la commune.



Enquêtes CA, 2013

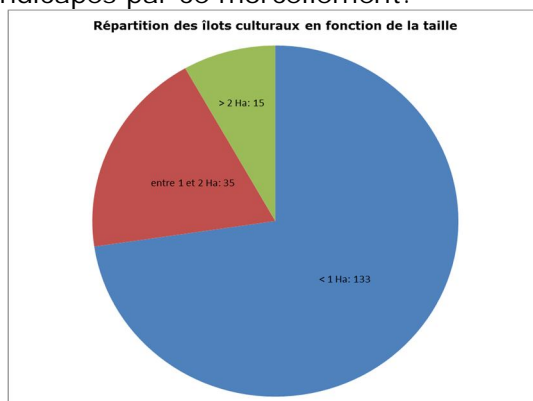
A l'échelle des exploitations, la répartition en fonction de la SAU² montre une forte densité d'exploitations qui possèdent entre 30 et 60 Ha. Ces exploitations sont soit tenues par des pluriactifs qui n'ont pas assez de surfaces pour tirer suffisamment de revenus de la seule activité agricole, soit des monoactifs qui ont développé une production en parallèle des grandes cultures pour dégager davantage de revenus à l'hectare. Ce choix se fait en fonction du contexte de l'exploitation (les terres exploitées permettent une diversification) et des orientations historiques de l'exploitation (le matériel de l'exploitation permet de diversifier la production).

Un morcellement du parcellaire handicapant

Au vu de la carte ci-contre qui illustre la taille des îlots de culture (une surface d'un seul tenant, mise en culture avec la même production) on observe un morcellement du parcellaire sur Wickerschwihr (beaucoup de petits îlots). Sur les 152 Ha de surfaces déclarées à la PAC, la moyenne de la taille d'un îlot cultural, est de 0,8 Ha (6,17 Ha pour le plus grand et d'1 are pour le plus petit). Cela pose deux problèmes principaux pour les agriculteurs :

- La multiplication du nombre de petites surfaces éclate le parcellaire sur plusieurs endroits, ce qui augmente les déplacements. Les parcelles peuvent alors se retrouver sur plusieurs bans communaux, sur des terres de qualité agronomique différentes et rendre les rotations plus complexes ;
- La rentabilité du travail au champ augmente avec la taille de la parcelle exploitée. Les petites surfaces multiplient les déplacements et entraînent des pertes de temps important.

Les exploitants de Wickerschwihr, qui sont ceux qui exploitent le maximum de terres sur la commune, sont donc handicapés par ce morcellement.

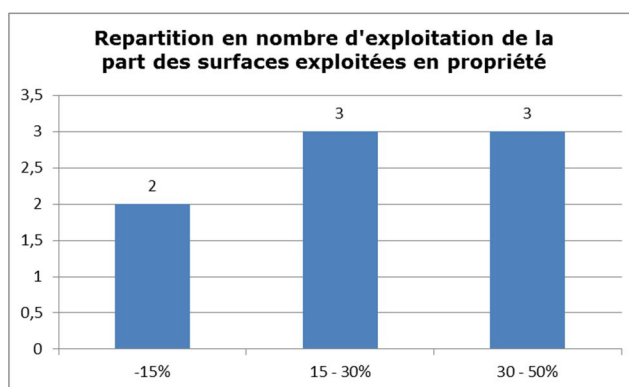


Données PAC 2012

² Surface Agricole Utile = Surface (en Ha) exploitée par l'agriculteur

Lors des entretiens individuels aucun exploitant n'était très satisfait du morcellement de son parcellaire, même si certaines situations semblaient plus avantageuses que d'autres. Tous les exploitants interrogés estiment que la situation sur Wickerschwihr est mauvaise, tout en estimant qu'une réorganisation foncière n'est pas nécessaire au vu des problèmes d'organisation et d'entente que cela engendrerait. Pour ceux dont le parcellaire est le plus éclaté, le recours aux échanges est assez fréquent, afin de « construire » des îlots plus grands. Malheureusement, ces échanges se font au coup par coup (avoir une personne avec qui échanger et que cela arrange, pour une durée suffisante), ce qui en limite l'impact à l'échelle de la commune. Preuve en est le résultat actuel où seuls deux îlots ont une taille supérieure à 4,5 Ha (grâce aux échanges). La situation étant tellement complexe, certains exploitants ont expliqué qu'ils préféreraient avoir une grande parcelle d'un seul tenant, plutôt que plusieurs petites parcelles, même si ces dernières étaient situées dans des terres de meilleure qualité agronomique.

Une faible maîtrise foncière

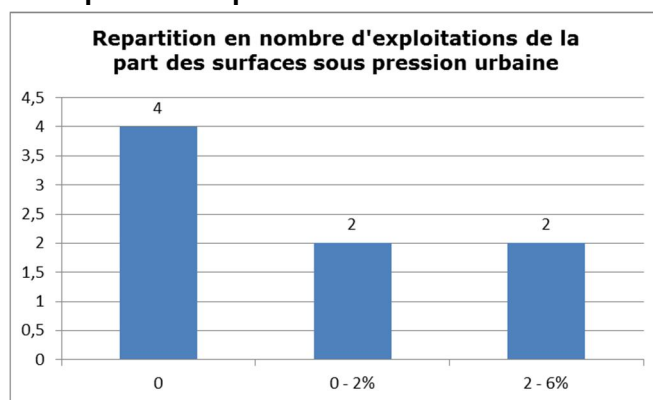


Enquêtes CA 2013

En moyenne sur la commune, les exploitations possèdent moins d'1/3 des surfaces qu'elles exploitent en propriété. Même si le bail agricole est très protecteur pour le locataire, ce résultat montre une faible maîtrise du devenir des terres actuellement exploitées. Cela peut poser différents problèmes, notamment pour une vision à long terme du développement de l'exploitation. Même si cette moyenne masque une certaine disparité au sein des exploitations (cf. graphique ci-dessus) aucune exploitation ne possède plus de 50% de son parcellaire en propriété. Les exploitants agricoles sont donc plus dépendants de la disponibilité des terres et de la fluctuation des prix des baux. Dans un contexte de forte compétition foncière, cette situation limite encore les possibilités de développement en surfaces des exploitations.

En parallèle des terres en propriété, certains exploitants ont également mentionné la location dans un cadre familial. Dans ce cas, ils peuvent avoir une meilleure maîtrise du devenir des surfaces.

Des situations variées quant à la pression urbaine

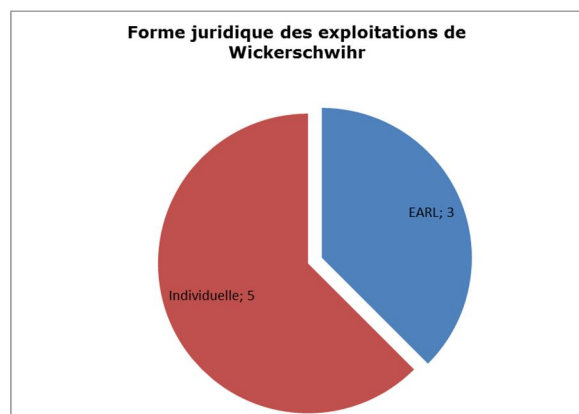


Enquêtes CA 2013

La question de la pression urbaine a été abordée lors des enquêtes individuelles. Sur toutes les exploitations de Wickerschwihr, 4 sont concernées par l'étalement urbain futur, dans des proportions différentes. Pour l'une des exploitations concernées, l'artificialisation de ses parcelles n'est pas envisageable. En effet, les terres concernées sont situées autour de son siège d'exploitation et à ce titre très pratiques à exploiter. De plus, une urbanisation dans cette zone ramènerait les maisons à proximité de ses bâtiments, avec ce que cela peut engendrer en termes de difficultés de cohabitation. Dans un contexte de « course au foncier » sur le village, la possibilité de garder des surfaces exploitées à proximité de son siège est un atout que les exploitants voudraient conserver.

3- Structure socio-économique et environnement social des exploitations

Une faible part des sociétés



Enquêtes CA 2013

Parmi les 8 exploitations enquêtées, on retrouve :

- 5 exploitations individuelles
- 3 sociétés, des EARL³

La mise en place d'une société au sein d'une exploitation agricole peut avoir plusieurs motivations. Selon la situation et l'objectif (avantage fiscaux, transmission de l'exploitation, arrivée d'un associé), l'une ou l'autre forme sera privilégiée.

On constate tout de même que l'existence d'une société permet de stabiliser l'exploitation car cela facilite la réalisation de projets et les investissements en facilitant l'accès aux prêts. La transmission de l'exploitation est également facilitée.

³ Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

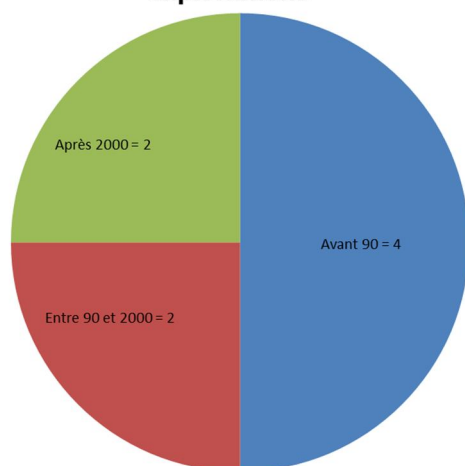
Sur la commune de Wickerschwihr, ce ne sont pas les plus grosses exploitations qui sont en sociétés. Deux d'entre elles sont tenues par des pluriactifs. La forme juridique actuelle peut donc être soit liée à l'historique de l'exploitation, soit à la volonté de séparer le patrimoine de l'exploitation du patrimoine privé. La création d'une société reste tout de même avantageuse pour la stabilité de la structure agricole.

Des agriculteurs globalement jeunes et de même catégorie d'âge

Les exploitants de Wickerschwihr ont une moyenne d'âge de 49 ans, soit deux ans de moins que la moyenne alsacienne, évaluée à 51 ans. De plus, la tranche d'âge des exploitants est la même pour tous puisqu'ils ont, en 2013 tous entre 40 et 55 ans. C'est donc une génération d'agriculteurs qui est aujourd'hui à la tête des exploitations de la commune. Au vu des enquêtes, tous ces agriculteurs souhaiteraient continuer leur activité agricole dans les 10 ans à venir, ce qui est un résultat favorable pour le maintien des structures de la commune.

En ce qui concerne les installations, il n'y en a pas eu dans les 10 dernières années. C'est un paramètre qu'il faut pouvoir contrebalancer pour assurer un renouvellement intergénérationnel des exploitations.

Date d'installation des exploitants sur les exploitations



Enquêtes CA 2013

La majorité des installations s'est faite dans les années 1990. Une part des exploitants s'est installée avant 1980. Même si à l'heure actuelle, la question du repreneur ne se pose pas, on sait qu'elle pourra avoir son importance à moyen terme, lorsque les actuels chefs d'exploitations songeront à la retraite.

Si les exploitants sont dans la même tranche d'âge, ils n'ont en revanche pas la même ancienneté à la tête de l'exploitation. Certains d'entre eux sont installés depuis plus de 25 ans quand d'autres se sont installés dans les années 2000. Les exploitants qui se sont installés le plus tard sont des pluriactifs.

Toutes les exploitations étant des reprises de l'exploitation familiale, le contexte familial a une forte influence sur la date d'installation.

Au vu des entretiens individuels, il semblerait que tous les agriculteurs soient dans des démarches de maintien de leur activité agricole, ce qui permettrait de marquer un arrêt à l'érosion observée entre 2010 et 2013. Il s'agit cependant de maintenir le potentiel de développement de ces structures pour effectivement permettre aux agriculteurs de mener à bien leur projet.

La pluriactivité, option essentielle au maintien des exploitations

La pluriactivité sur la commune de Wickerschwihr concerne 5 des 8 exploitations. Cette pluriactivité peut être soit agricole, soit non agricole.

Dans le schéma pluriactif, l'activité agricole apporte un complément de revenu, l'exploitation ne permettant pas de faire un foyer. Pour les agriculteurs dans ce cas, la proximité avec des bassins d'emploi français et étranger (Allemagne, Suisse) est un avantage important.

Pour ces exploitations pluriactives, la principale barrière au développement de l'activité et à l'installation à temps plein sur l'exploitation est l'accès au foncier. Les surfaces trop faibles qu'elles exploitent ne leur permettent pas de dégager suffisamment d'argent. Selon les cas, les perspectives de développement pour les pluriactifs ne sont pas les mêmes :

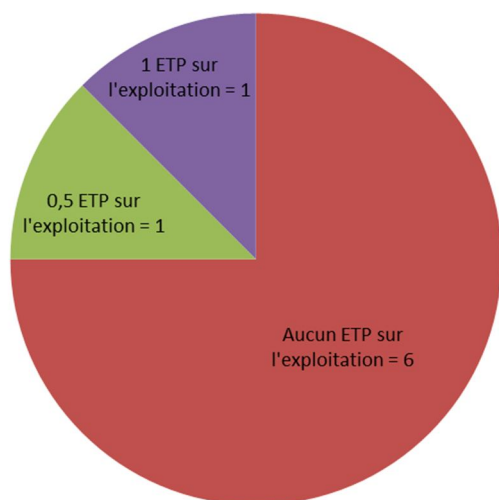
- Deux exploitants pluriactifs aimeraient garder ce schéma de production pour l'avenir, et ne souhaitent pas s'agrandir (quelques hectares pour stabiliser la structure) ;
- Deux exploitations ont exprimé le désir de pouvoir vivre de la seule exploitation agricole si cela était possible. Dans ce cas, il leur faudrait pouvoir accéder à davantage de terres à exploiter ;
- Un exploitant a exprimé le désir de développer davantage l'activité annexe, qui est en relation directe avec l'activité agricole. Dans ce cas, l'augmentation des surfaces n'est pas une priorité.

Il existe donc, même au sein des agriculteurs pluriactifs, une diversité de prise de position quant à l'importance de l'activité agricole dans le ménage.

D'après l'un des exploitants interrogé, la pluriactivité pourrait se développer dans le cadre des transmissions. En effet, les jeunes générations sont davantage dans ce mode de gestion, ce qui leur permet de ne pas être impliqués pleinement dans l'exploitation mais de garder la propriété des terres. Certains d'entre eux conservent même le foncier, quitte à sous-traiter les travaux agricoles, afin de ne pas céder les terres.

Les chefs d'exploitation, piliers de la main d'œuvre sur les exploitations

Répartition des exploitations en fonction du nombre d'ETP en dehors du chef d'exploitation



Enquêtes CA 2013

Sur les exploitations de Wickerschwihr, la charge de travail est principalement assurée par le chef d'exploitation. Pour 6 des 8 exploitations enquêtées, il est la seule main d'œuvre disponible.

Seule une exploitation possède un salarié à temps complet et une autre un salarié à mi-temps. Pour l'une d'entre elles, l'augmentation de la charge de travail liée au développement de l'activité pourrait nécessiter l'emploi d'un nouveau salarié à mi-temps. Cependant, cette charge de travail supplémentaire étant également fonction de la météo, le choix de prendre quelqu'un de façon pérenne sur l'exploitation n'est pas évident. Les deux exploitations qui ont un besoin supplémentaire en main d'œuvre sont diversifiées en production de légumes. Dans ces deux cas, la main d'œuvre est

familiale. Il existe également un besoin en main d'œuvre saisonnière pour les périodes de récolte.

Le lien intergénérationnel est fort au sein des exploitations. Que ce soient les parents, anciens exploitants, la conjointe ou les enfants, les chefs d'exploitations sont souvent suppléés par les proches. Cela permet d'une part de garder un lien agricole pour les parents qui ont cédé leur exploitation et également de donner le goût de l'agriculture aux plus jeunes. Ce travail représente souvent moins de 1/3 ETP⁴ et peut être vu comme de l'entraide.

⁴ Equivalent Temps Plein (1ETP = 1 emploi à temps plein sur l'exploitation)



Le matériel de l'entreprise de prestation de service permettant d'assurer les travaux aux champs sous-traités



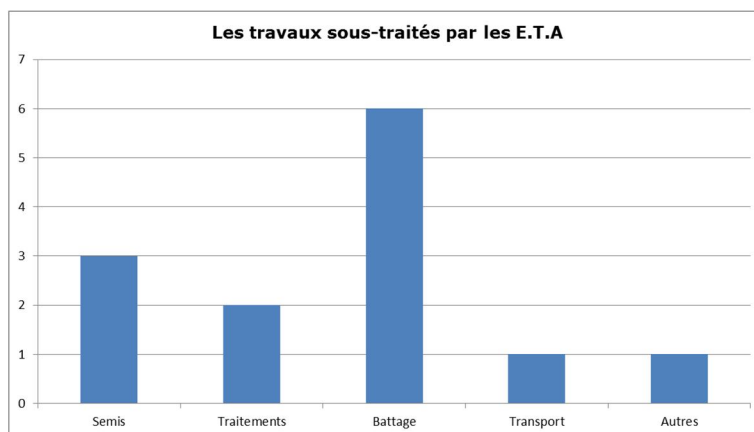
Une entreprise de travaux agricoles qui crée de l'activité économique

Les exploitations de Wickerschwihr ont un impact limité sur la dynamique d'emplois à l'échelle communale. En dehors des deux exploitations qui ont diversifié leur production vers les légumes de plein champ et qui ont une demande une main d'œuvre importante, les autres structures ne créent pas d'emplois en dehors des chefs d'exploitations. En revanche, l'Entreprise de Travaux Agricoles qui existe sur Wickerschwihr permet d'augmenter considérablement l'impact de l'agriculture sur cette variable. Cette entreprise de prestation de services est directement liée à l'activité agricole communale puisqu'elle possède de nombreux clients au village.

Elle permet de créer non seulement de l'emploi direct (les saisonniers au moment des récoltes ou des traitements qui conduisent les machines) mais également de l'emploi indirect (Entreprise de BTP pour les travaux réalisés, entretien du matériel et des installations). Il y a donc une réelle dynamique économique et agricole qui gravite autour de cette entreprise et qui permet de donner une importance accrue à l'activité agricole sur la ville de Wickerschwihr.

Une dépendance en matériel liée aux systèmes de production

Sur les exploitations de Wickerschwihr, seules deux exploitants ne font jamais recours aux entreprises de travaux agricoles (E.T.A). Ces entreprises sont des sous-traitants pour certains travaux au champ qui nécessitent du matériel souvent coûteux (pulvérisateur, moissonneuse batteuse, récolteuse de pommes de terre). Ces investissements matériels se réfléchissent sur de grandes surfaces et ne sont pas toujours rentables pour des exploitations de taille trop modeste. De plus, la réglementation sur ces machines agricoles est en constante évolution, et maintenir un parc matériel aux normes n'est pas toujours simple.



Enquêtes CA 2013

Les travaux les plus sous-traités sont le battage, le semis et les traitements, qui sont des travaux qui nécessitent du matériel coûteux.

Il existe tout de même deux exploitations sur Wickerschwihr qui n'ont jamais recours à de la prestation de services et qui ont des situations particulières :

- Une exploitation tenue par un pluriactif qui possède sa propre moissonneuse-batteuse, lui permettant d'être indépendant vis-à-vis du battage. C'est un matériel ancien qui est entretenu (l'exploitant est également mécanicien) et qui permet d'offrir des services de battage à d'autres exploitants à proximité. Selon lui, même en cas de panne de cette machine, il souhaiterait racheter sa propre moissonneuse car il « ne peut plus s'en passer ». Ce cas est assez rare puisque les pluriactifs sont généralement les plus dépendants des prestataires, du fait d'une surface plus faible. Il doit en revanche faire appel à l'entraide entre agriculteurs (échange de services) pour les travaux de traitement.
- Une exploitation tenue par un monoactif qui possède en parallèle sa propre Entreprise de Travaux Agricoles. Cela lui permet d'assurer tous les travaux sur ces

- parcels. Il propose également ses services aux agriculteurs du territoire puisque ces machines battent environ 3 000 Ha de céréales. Il réalise de la prestation pour une grande majorité des exploitants de la commune, ce qui participe largement à la dynamique agricole de Wickerschwihr et au maintien d'un nombre satisfaisant de structures agricoles.

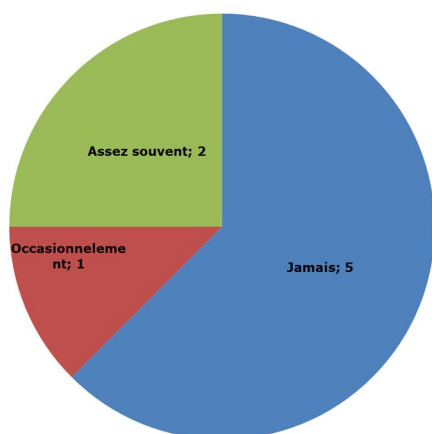
D'autres solutions existent pour gagner en indépendance vis-à-vis du matériel, comme par exemple le recours aux CUMA⁵. Ces structures favorisent la mutualisation des coûts d'achat du matériel sur plusieurs exploitations pour un usage commun. Malheureusement pour des travaux au champ qui nécessitent une grande réactivité et qui se réalisent sur des temps courts (le battage par exemple), cette solution n'est pas adaptée. Les achats groupés sont également possibles (2 exploitations) et sont de plus en plus fréquents à Wickerschwihr. Ils concernent principalement le matériel spécifique.

L'entraide, une alternative peu répandue sur les exploitations de la commune

Lors des enquêtes, la question de l'entraide a été abordée. Elle permet d'une part de mieux comprendre les liens qui existent entre les agriculteurs sur le territoire, et de mieux cerner l'indépendance en terme de matériel ou de main d'œuvre, des exploitations de la commune.

Sur les 8 exploitations enquêtées seules trois ont recours à l'entraide, à des fréquences différentes. Pour l'une d'entre elle, comme on l'a vu précédemment, cela permet de réaliser le traitement de ces cultures, ce qui la rend plus vulnérable à cette pratique. L'entraide fait partie de son système d'exploitation puisqu'en contrepartie, il réalise les travaux aux champs de certains de ces collègues et met à disposition du matériel.

Le recours à l'entraide dans les exploitations de Wickerschwihr



Enquêtes CA 2013

Pour les deux autres exploitations, cette entraide permet de mieux supporter les pics ponctuels de charge de travail, ou de dépanner pour l'une ou l'autre machine.

Le faible taux d'entraide montre une certaine indépendance des agriculteurs les uns par rapport aux autres. Ils optent davantage pour les entreprises de travaux agricoles. Cette indépendance est également liée à des systèmes de production qui ne poussent pas à la collaboration (agronomique, matériel).

⁵ Coopérative pour l'Utilisation de Matériel Agricole

La baisse du nombre d'exploitations agricoles à Wickerschwihr semble marquer un coup d'arrêt après une forte érosion ces 3 dernières années. Les exploitations actuellement présentes sont tenues par des agriculteurs qui souhaitent maintenir une activité pour les 10 années à venir. Il s'agit donc de maintenir un potentiel de production en adéquation avec les projets du monde agricole afin de stabiliser les structures.

Les exploitants ont fréquemment recours à la pluriactivité, ce qui permet de maintenir une activité agricole en parallèle d'une autre activité sur des exploitations de taille trop modeste.

En termes de surface, l'espace agricole de Wickerschwihr est très morcelé et la compétition pour l'accès au foncier est très forte, du fait d'un nombre important d'exploitants. Les structures agricoles qui ont leur siège à Wickerschwihr valorisent davantage de terres en dehors du ban communal, marqueur d'un faible lien au territoire.

Les exploitations de Wickerschwihr, du fait d'une forte orientation en céréales (cf. ci-après), sont fortement dépendantes des Entreprises de Travaux Agricoles pour le matériel agricole. La présence de 2 d'entre elles sur la commune permet de faciliter la prestation et de développer cette activité. Cela permet également de donner à l'agriculture une importance économique et en terme d'emplois non négligeable sur la commune et qui vient s'ajouter à celle des structures agricoles (saisonniers, emploi fixe)



Mais (ci-dessus) et Blé (ci-dessous), les deux productions céréalières les plus importantes sur les exploitations de Wickerschwihr.



PARTIE 2 : Les systèmes de production

La Chambre d'agriculture de région Alsace a élaboré en 2013 une typologie régionale permettant de classer les exploitations dans différentes familles selon leurs orientations de productions. Afin de représenter au mieux la diversité des productions, chaque famille a été définie sur la base de critères techniques établis par un groupe d'experts. Ne sont citées ci-après que les familles représentées sur la commune.

La famille Céréales et oléo-protéagineux

Les exploitations de cette famille sont caractérisées par les trois critères suivants :

- une surface en céréales ou oléoprotéagineux de plus de 10ha
- une surface en cultures industrielles limitée (- de 10 ha de betteraves, - de 5 ha de pommes de terre et – de 1,5 ha d'autres cultures industrielles)
- une surface en betterave, pommes de terre et autres cultures industrielles inférieure à 10% de la surface des grandes cultures (céréales et oléoprotéagineux).

Une fois tous ces critères remplis, la famille se subdivise en 4 sous-groupes, entre les systèmes irrigués ou non irrigués (seuil de 50% de la surface irriguée) et dominant maïs ou non (seuil de 60% de la SAU en maïs). Toutes les exploitations de Wickerschwihr sont en dominant maïs non-irrigué.

Une dernière subdivision de la famille est fonction de la taille des exploitations, selon le tableau ci-dessous.

Type	Très petite structures	Petites structures	Moyennes structures	Grandes structures
Critère	< 20 ha de SAU	de 20 à 40 ha de SAU	de 40 à 80 ha de SAU	> 80 ha de SAU

La répartition en fonction de la taille est la suivante sur Wickerschwihr :

- 1 exploitation qui est définie comme « Très petites structures », avec une surface agricole de 12 ha environ ;
- 1 exploitation qui est définie comme petite structure avec une SAU de 35 ha ;
- 2 exploitations qui sont définies comme « Moyennes structures avec des SAU de 42 et 45 Ha ;
- 1 exploitation qui est définie comme « Grande structure » avec une SAU de 160 Ha.

Au sein de ces exploitations en Grandes cultures, on ne retrouve qu'un seul exploitant monoactif. C'est bien sûr celui qui est typé comme Grande structure. Il possède suffisamment de terres pour pouvoir vivre de la seule activité agricole. Comme on a pu le voir précédemment, ce type de structure doit pouvoir valoriser suffisamment de surfaces pour être viable économiquement de la seule activité agricole.

C'est donc dans cette catégorie que l'on retrouve le maximum de pluriactifs. La conduite des grandes cultures étant particulièrement bien adaptée (itinéraire cultural court, temps de présence sur l'exploitation limité comparé au système maraîcher), c'est une alternative privilégiée pour les pluriactifs.

La famille cultures Industrielles

Cette famille est définie par les critères suivant :

- Une surface en betteraves sucrières ≥ 10 ha
- Ou une surface en pommes de terre ≥ 5 ha
- Ou une surface en autres cultures industrielles $\geq 1,5$ ha
- Ou une surface totale en cultures industrielles citées ci-dessus $\geq 10\%$ des grandes cultures.

Cette famille se divise ensuite en 5 sous-groupes, selon l'importance relative de chacune des cultures industrielles.

Deux exploitations de la commune se trouvent dans cette famille. La première dans la catégorie « Spécialisés Betteraves » et l'autre dans la catégorie Mixte autre.

Pour l'exploitation spécialisée en betterave, cela traduit une production en cultures industrielles totalement tournée vers la betterave. En dehors de cela, la production principale est celle de céréales (Maïs, Blé) et le fonctionnement de l'exploitation se rapproche d'une exploitation en grandes cultures.

Pour la structure typée en « Mixte autre » cela est lié à la production de choux à choucroute. Elle n'est pas assez importante pour représenter l'orientation principale de l'exploitation, mais suffisamment importante pour ne pas la classer en grandes cultures (ces autres productions).

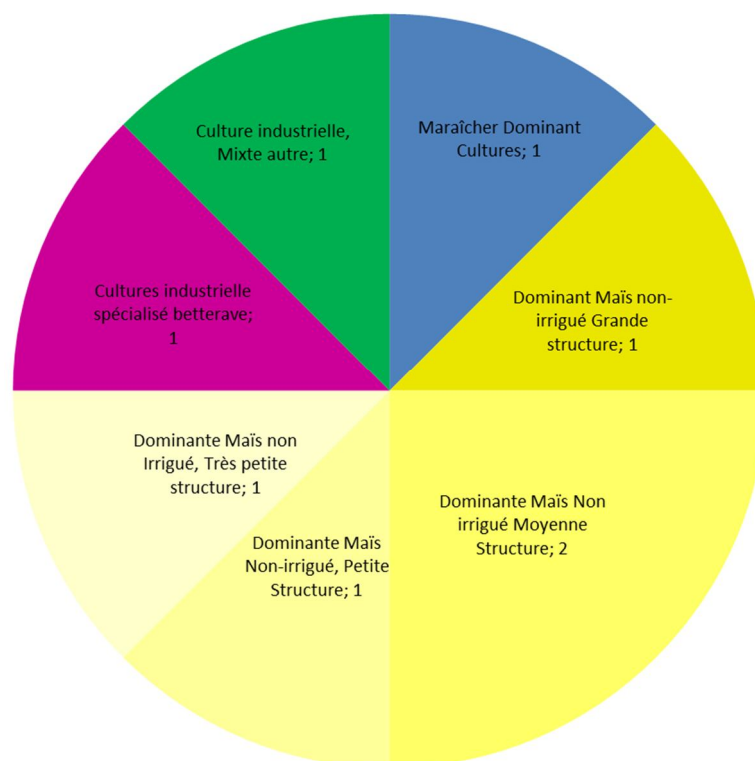
La famille cultures pérennes et maraîchage

Une exploitation de la commune appartient à cette famille. Les critères d'appartenance à cette famille sont les suivants :

- Surfaces en fleurs et en pépinière >0 Ha ou présence de serres ;
- Surfaces en légumes frais sous serre et de plein air en culture maraîchère >0 Ha et nombre de légumes >5 ;
- Surfaces en arbres fruitiers > 1 Ha ;
- Surface ensemble vergers, vignes, petits fruits > 1,5 Ha ;
- Surfaces en vignes >0,5 Ha.

L'exploitation possède une surface en maraîchage non nulle et un nombre de légumes supérieur à 5. Elle est typée en Maraîcher Dominant culture, du fait de l'importance des cultures dans son assolement et dans la stabilité économique de son exploitation.

Typologie des exploitations de Wickerschwihr



Enquêtes CA 2013

L'agriculture de Wickerschwihr est donc diversifiée. En plus de cette diversité de famille, certaines exploitations ont développé des ateliers de diversification (pommes de terre, vergers), grâce notamment à la bonne qualité agronomique du sol dans le nord du département. Cela leur permet :

- De diviser les risques en fonction des productions et de limiter l'impact d'un problème sur la filière céréale ;
- De maintenir une activité agricole de monoactifs sur des exploitations de taille limitée en augmentant la rentabilité à l'hectare. Sur les 3 monoactifs recensés, seul un exploitant n'est pas inscrit dans une filière de diversification de ces productions. Il possède en revanche une E.T.A. Les deux autres possèdent une SAU totale de 54 Ha et 42 Ha et ont besoin de cette diversification en parallèle des grandes cultures pour rentabiliser les surfaces qu'ils exploitent.

Cependant, le choix de la diversification s'accompagne souvent d'une nécessité d'augmenter la présence sur l'exploitation. L'orientation en grande culture est donc le choix privilégié par les exploitants pluriactifs.

Il faut cependant souligner que toutes les exploitations possèdent des surfaces en maïs, qui est la culture majoritaire sur la commune et que la diversification observée est uniquement végétale puisqu'aucun élevage n'a été recensé sur la commune.

Des circuits de commercialisation diverses, à l'image de l'agriculture communale

Du fait de l'orientation des exploitations agricoles de Wickerschwihr en « grandes cultures », les débouchés concernant ces productions sont largement développés sur le territoire.

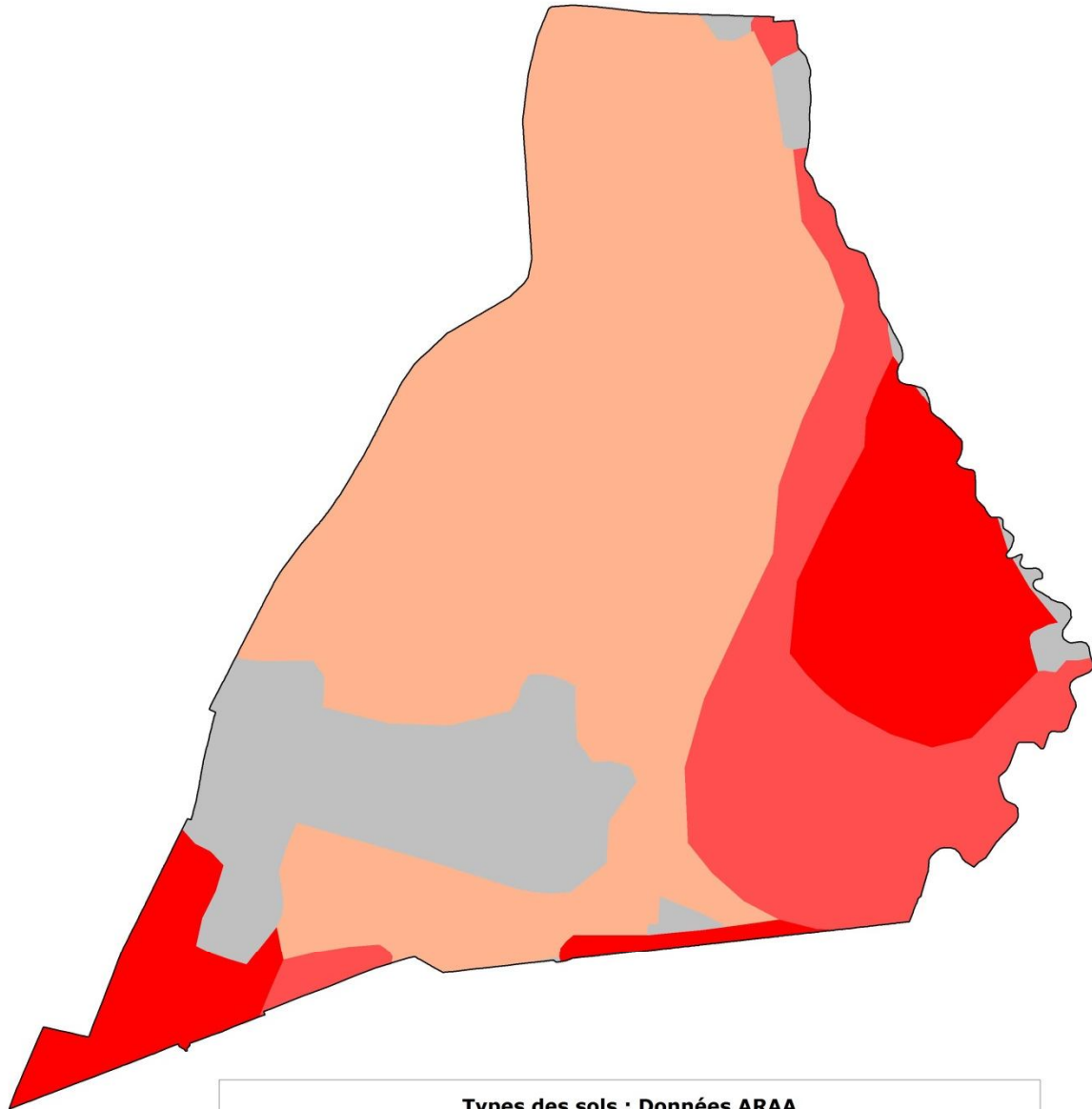
Une exploitation a développé sur la commune le séchage et stockage de grain. Aujourd'hui, sa capacité de séchage est de 300 à 400 tonnes de grains par jour en fonction du taux d'humidité. Celle de stockage est de 8 500 tonnes (11 000 tonnes d'ici 2 ans). Couplée à son E.T.A, cette prestation lui permet de contrôler la provenance des grains qu'il stocke (il ne stocke que ce qu'il bat par l'intermédiaire de son entreprise). Une grande partie des exploitants de Wickerschwihr font appel à lui pour leurs surfaces, ce qui lui permet de travailler en proximité. Ceux dont ce n'est pas le cas font appel à d'autres prestataires et font stocker leur production par les différents organismes stockeurs (Coopérative Agricole de Céréales, Armbruster).

Pour les autres productions, il existe différentes alternatives :





- Les productions de choux à choucroute sont ensilées par l'exploitant lui-même qui la vend ensuite en direct aux restaurateurs et aubergistes ou en GMS⁶.
- Les productions de vergers sont vendues en direct sous forme de pommes, ou pressées en jus.
- Une partie de la production de blé est transformée en farine pour la production de pain qui est vendu en direct à la ferme
- Les productions maraîchères sont vendues en direct à des restaurateurs et des aubergistes ainsi que dans des marchés voire même en direct à la ferme. Le chou est vendu à la coopérative.
- Les betteraves sont vendues directement à l'usine Erstein pour la transformation en sucre.

Tous ces débouchés permettent d'assurer aux producteurs de trouver des clients à leur production. Maintenir l'agriculture communale, c'est également maintenir le potentiel de développement de ces filières qui absorbent les productions.

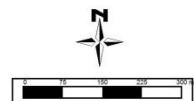
⁶ Grandes et Moyennes Surfaces



Types des sols : Données ARAA

-  Sols profonds à bonne RU, très bon enracinement et bon pouvoir épurateur
-  Sols moyennement profond à bonne RU à pouvoir épurateur médiocre
-  Sols de faible profondeur à faible RU et fort taux de cailloux
-  Utilisation non agricole

Source : Base régionale sur les sols de l'Alsace A.R.A.A.
Réalisation : CA68 - SIG - C. Brauer - Juin 2013



Une très bonne qualité des sols dans et à proximité de Wickerschwihr

La commune de Wickerschwihr appartient à la communauté de communes du Ried Brun. Ce nom renvoie directement à la localisation de la commune et également à la qualité agronomique de ses sols. En effets, ces sols ont été enrichis par les dépôts successifs de limons liés aux crues de l'III. Ils confèrent à la terre une fertilité remarquable. De plus, la proximité de la Nappe phréatique à ces endroits permet d'avoir un accès quasi direct à une source d'eau inépuisable pour la conduite des cultures. Dans la partie est du ban communal, cela peut être un atout, puisque les terres y sont plus drainantes et moins riches. Un apport d'eau complémentaire peut alors être nécessaire.

L'eau, une variable difficile à maîtriser pour les exploitants

Du fait d'une bonne qualité des terres à Wickerschwihr, et d'avantage dans les environs (très bonne qualité agronomique des sols à Colmar ou Illhaeusern), les pratiques d'irrigation ne sont pas aussi systématiques que dans le reste de la Plaine d'Alsace.

Si l'irrigation est obligatoire pour certaines productions (les cultures maraîchères par exemple), les céréales n'ont pas besoin d'un apport d'eau systématique. Sur Wickerschwihr, il n'est pas rare que les exploitants n'irriguent qu'une partie de leur parcellaire, avec des variations importantes d'une année sur l'autre en fonction des conditions météorologiques. L'un des exploitants de Wickerschwihr n'a d'ailleurs jamais recours à l'irrigation. S'il fait des rendements moins importants que les agriculteurs alentours, ceux-ci restent tout à fait corrects (100q/ha).

La problématique est quasiment inverse pour les communes qui sont situées plus au nord dans le département. La proximité de la Nappe phréatique d'Alsace entraîne régulièrement des inondations par remontés sur ces territoires. Le drainage étant impossible du fait de la quantité d'eau que représente cette Nappe, les agriculteurs sont très dépendants de la météo pour travailler ces parcelles. Ils doivent attendre que les surfaces aient bien ressuyées et éviter une nouvelle inondation qui condamnerait les cultures plantées. De plus, le travail au champ sur parcelle mal ressuyée peut entraîner des tassements importants du sol et hypothéquer la culture mise en place. Cette année 2013, le printemps pluvieux en Alsace a eu de fortes conséquences sur l'agriculture sur ces terrains. Les agriculteurs n'ont parfois pas pu trouver de fenêtre de travail assez tôt pour planter le maïs et ont donc dû planter tard, davantage pour ne pas être en porte-à-faux avec les obligations de couverture du sol de la PAC, que pour réellement rentabiliser la culture. Sur ces territoires, le recours à l'irrigation est quasiment inutile.

Du fait d'un éclatement du parcellaire des exploitations de Wickerschwihr sur plusieurs communes aux conditions hydrogéologiques différentes, la stratégie d'irrigation diffère fortement d'une parcelle à une autre. Les réflexions pour les rotations en fonction des différents sols sont donc plus complexes que dans le cas d'un parcellaire aux qualités agronomiques homogènes.

Pour le matériel, les agriculteurs n'irriguant qu'une partie de leurs parcelles en fonction de la météo, l'irrigation par systèmes automatisés à la parcelle (pivot, rampe) n'existe pas. Ils utilisent généralement l'irrigation intégrale⁷ (notamment pour les cultures maraîchères qui ont besoin d'un apport d'eau faible sur de longues durées), ou l'irrigation par enrouleur⁸ (principalement pour les cultures de céréales).

⁷ Système d'irrigation composé par une multitude de sprinkler (selon la taille du champs et la portée du sprinkler) installées sur le champs pendant la période requise et qui arrosent chacun une partie de la surface (quelques 100aine de m²), sur le principe de l'enrouleur.

⁸ Système d'irrigation qui se présente sous la forme d'une bobine terminée par un canon à mouvement circulaire, il permet de couvrir la surface de la parcelle par déplacements successifs (journaliers en général).

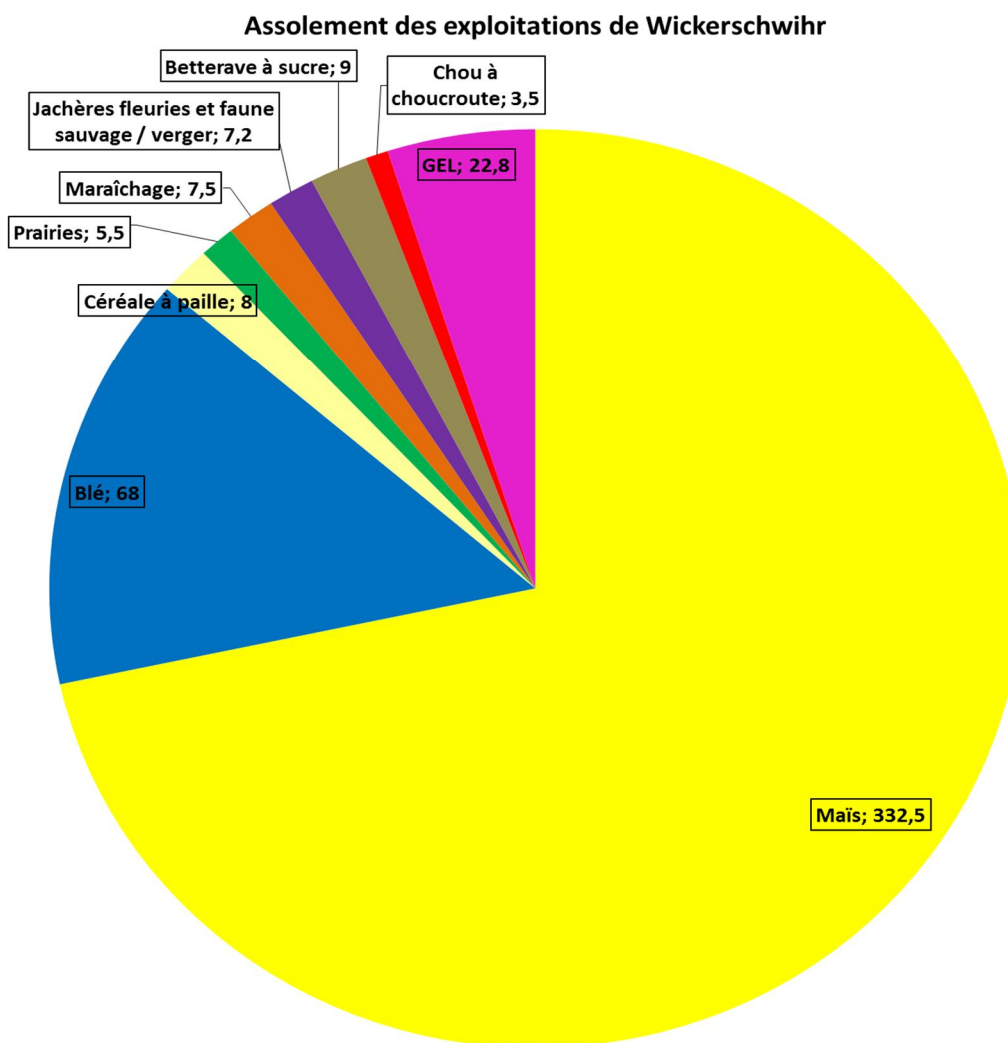


Un enrouleur sur une parcelle de la Hardt

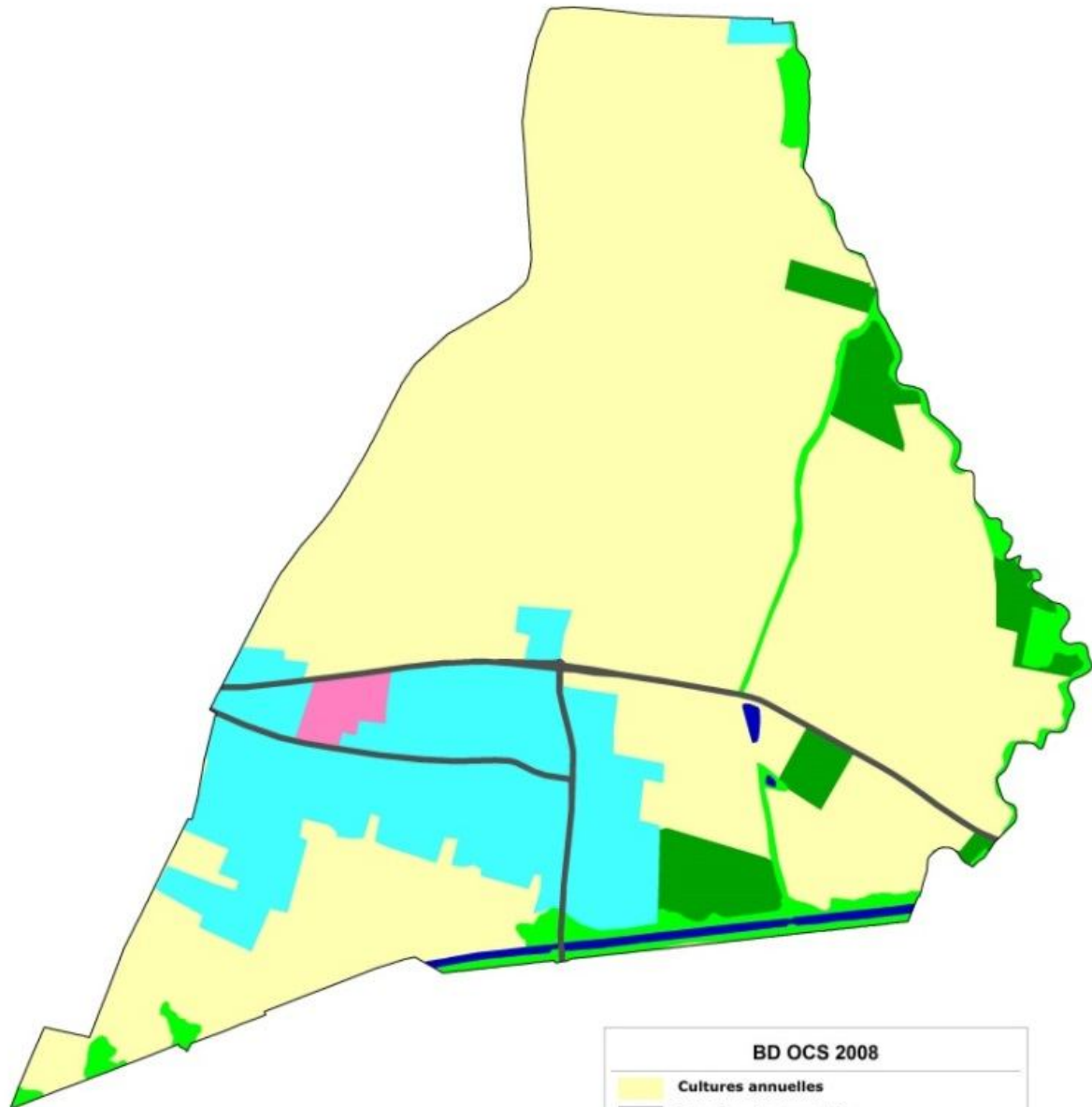


Un canon d'enrouleur dans un champ de maïs

Ces deux systèmes d'irrigation ont en revanche l'inconvénient de demander une charge de travail importante pour installer le matériel et le déplacer dans le cas des enrouleurs. C'est l'une des raisons qui a été évoquée pour expliquer l'absence d'irrigation sur certaines exploitations.



Enquêtes CA 2013



Source : BD OCS 2008@C.I.G.A.L.
Réalisation : CAB6 - SIG - C. Brauer - Juin 2013

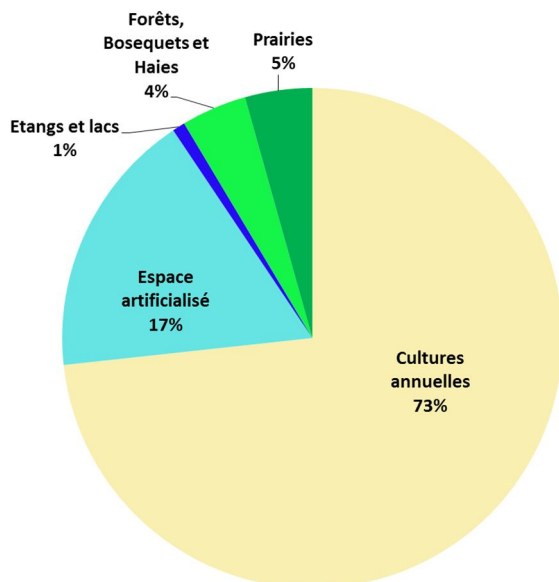


PARTIE 3 : La gestion du territoire

1- L'occupation du territoire

La carte ci-contre représente l'occupation du sol sur la commune en 2008 (BD OCS)

Repartition des différentes occupations du sol



Données BD-OCS 2008

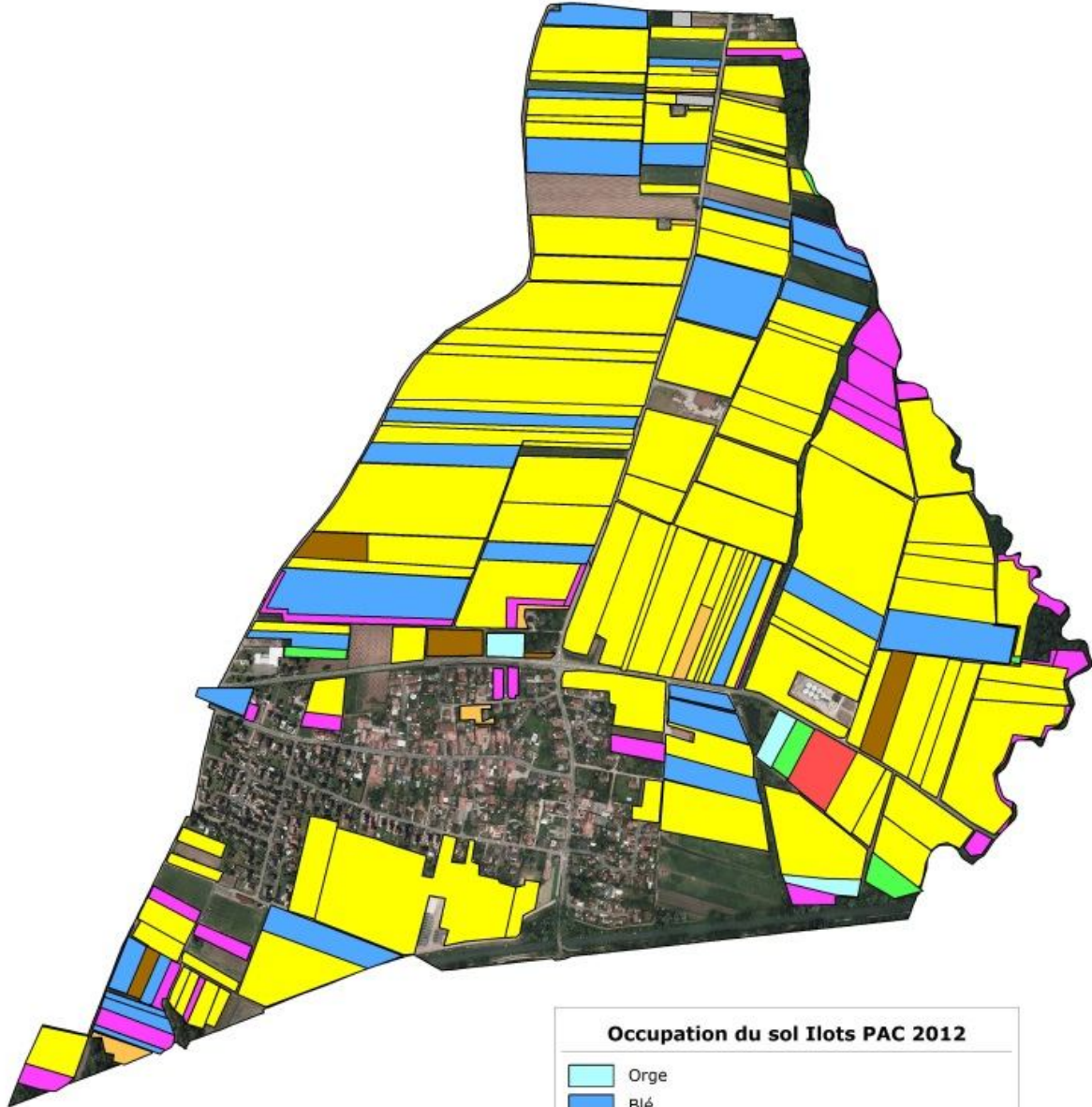
La surface totale du ban communal est de 223 Ha, ce qui représente une taille modeste pour une commune du Haut-Rhin. Les zones agricoles (au sens large, surfaces déclarées et non déclarées à la PAC⁹) représentent 173 Ha, soit 78% de la surface totale. Les bois et forêts ne couvrent quant à eux que 4% du territoire, principalement concentré en bordure de ban communal au nord-est (lisière du bois de Jepsheim) et le long du cours d'eau de la Blind et du Canal de Colmar (ripisylve). Les surfaces artificialisées (habitations, activités industrielles, routes) représentent 17% du territoire, ce qui est supérieur à la moyenne départementale (autour de 10%), mais qui s'explique par la faible taille du ban communal et la faible importance des forêts. Le 1% restant est couvert par les surfaces aquatiques, la Blind et le Canal de Colmar. La commune de Wickerschwihr possède donc un espace agricole important et un caractère rural fort.

En terme d'espace agricole, il existe deux

« patchs » qui sont séparés par le tissu urbain, au nord et au sud. Ces deux territoires agricoles ainsi définis sont cohérents et continus. Il faut donc bien prendre en compte, dans l'aménagement du territoire, les passages entre ces deux patchs et limiter les obstacles à la circulation agricole.

En terme d'artificialisation, même si celle-ci reste limitée en 2008, on observe aujourd'hui une extension urbaine de Riedwihr qui déborde sur le nord du ban communal de Wickerschwihr. Sur ces parcelles, ce sont essentiellement des agriculteurs de Riedwihr qui exploitent. Cette extension doit être maîtrisée pour limiter les impacts sur l'espace agricole de Wickerschwihr.

⁹ Politique Agricole Commune



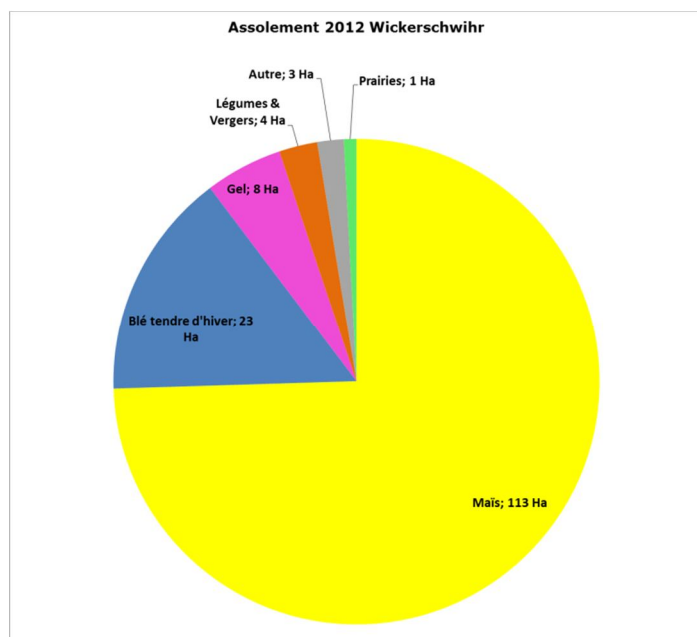
Occupation du sol Ilots PAC 2012

-  Orge
-  Blé
-  Autres utilisations, hors usage agricole
-  Fourrage
-  Légumes, fleurs, fruits
-  Maïs
-  Prairie
-  Surfaces en gel
-  Vergers

Source : BD ORTHO 2012©C.I.G.A.L. (www.cigaisace.org) ; Ilots PAC 2012@DDT 68
 Réalisation : CA68 - SIG - C. Brauer - Juin 2013



2- L'occupation des sols agricoles



Données PAC 2012

Le graphique ci-contre et la carte *Occupation du sol Ilots PAC 2012* de la page ci-contre illustrent la répartition des cultures en pourcentage de la SAU déclarée totale et en terme de répartition spatiale.

A l'échelle du ban communal de Wickerschwihr, on retrouve sensiblement les mêmes assolements qu'à l'échelle des exploitations. Pourtant, les agriculteurs de Wickerschwihr n'exploitent pas uniquement des parcelles sur la commune. Cela montre d'une part une homogénéité des productions à l'échelle d'un territoire plus large et une localisation préférentielle des productions de diversification des exploitants de Wickerschwihr sur

leur commune (maraîchage, verger). On observe donc, comme à l'échelle des exploitations, une prédominance des céréales et notamment du maïs. Cela ne surprend pas au vu de l'orientation technico-économique des exploitations. Il y a également une diversification de l'assolement, liée à la diversification présente au sein des entreprises agricoles de Wickerschwihr. Le maintien d'une part importante de culture de blé peut être rapproché de l'obligation de rotation liée à la lutte contre la chrysomèle. Il ne serait pas surprenant de voir la part de surfaces en maïs être supérieur si aucune mesure de rotation obligatoire n'était mise en place, notamment au vu du prix de cette céréale aujourd'hui. La part des surfaces en gel (entretien minimal des terres pour maintenir son potentiel productif), est quant à elle liée aux obligations de la PAC.

En analysant la carte, on retrouve le morcellement important du parcellaire sur Wickerschwihr. En revanche, il n'y a pas de répartition géographique préférentielle des cultures, si ce n'est pour le gel. Ces surfaces sont principalement situées au nord-est de la commune, là où la qualité agronomique des sols est la moins bonne et où elles permettent une protection du cours d'eau. Cela peut être une coïncidence de l'année 2012 ou une volonté des exploitants de ne pas hypothéquer des terres plus productives. Ces surfaces en gel sont également situées pour une partie dans les parcelles situées à proximité ou dans le tissu urbain. Cette localisation préférentielle peut avoir deux causes :

- Ces parcelles sont difficiles d'accès et de petite taille ;
- Ces parcelles sont situées aux abords du village et donc délicates à travailler notamment lors de la période des traitements.

Même si le choix des exploitants est motivé par des raisons agronomiques et pratiques, il n'en demeure pas moins que cela offre un meilleur cadre de vie au village, et notamment aux personnes situées à la frontière avec l'espace agricole.

La commune de Wickerschwihr bénéficie d'un espace agricole très présent et organisé en deux patchs, l'un au sud et l'autre au nord. Il traduit le caractère rural de cette commune. L'espace forestier est quant à lui quasi inexistant sur Wickerschwihr, concentré sur la partie est du ban.



Natura 2000

 Zone de Protection Spéciale (ZPS)



3- Le territoire et l'environnement

Le territoire de la commune de Wickerschwihr est situé dans le Ried central, et plus particulièrement le Ried Brun. Le terme Ried, désigne des zones fortement influencées par la présence d'eau et qui possèdent à ce titre, un patrimoine naturel particulier. Cette richesse particulière a depuis longtemps été protégée (réserves naturelles, contrats agricoles) et continue de l'être aujourd'hui. L'agriculture étant une activité économique très influente sur les milieux naturels, la protection de certains de ces milieux peut entraîner des contraintes particulières.

Le territoire Natura 2000 : la zone de protection spéciale « Ried de Colmar à Sélestat »

La commune de Wickerschwihr est concernée pour une petite partie de son ban communal par un zonage Natura 2000.

Cette Zone de Protection Spéciale, appelée « Ried de Colmar à Sélestat » a été mise en place pour la protection d'espèces d'oiseaux. Ce territoire est aussi bien utilisé par des oiseaux nicheurs que par des migrateurs et présente une richesse particulière du fait de sa qualité de zone humide. Le site est divisé en deux, l'un dans le département du Bas-Rhin l'autre dans celui du Haut-Rhin.





Dans sa partie haut-rhinoise, la zone Natura 2000 s'étend sur 5230 Ha, sur 12 communes. Les espaces agricoles représentent 50% du territoire identifié, et sont à ce titre les espaces les plus concernés. La phase de diagnostics (diagnostic socio-économique et diagnostic environnemental) de ce site n'est pour l'instant pas encore entamée et doit débuter courant 2014. Elle aboutit à la rédaction du DOCOB¹⁰. A la fin de cette démarche, des actions seront proposées aux agriculteurs sous la même forme que les mesures agro-environnementales (contrat de 5 ans, cahier des charges à suivre, compensation financière accordée et calculée à la hauteur des pertes liées à la poursuite du cahier des charges).

Sur l'espace agricole de Wickerschwihr, le territoire Natura 2000 s'étend sur 11,65 Ha de surfaces déclarées. Actuellement, il n'existe aucun contrat spécifique Natura 2000 pour ce site et la seule contrainte agricole qui est liée à sa désignation est celle de réaliser obligatoirement une étude d'impact pour tous projets soumis à permis de construire dans ou à proximité du zonage. Cette étude d'impact doit permettre de valider le projet et de s'assurer qu'il ne représente pas une entrave aux objectifs de conservation qui ont motivé la désignation du site Natura 2000. Pour les agriculteurs de Wickerschwihr qui ont un projet, cela peut représenter de lourds investissements, notamment en cas d'impact. L'exploitant doit alors mettre en place des mesures compensatoires à ces frais.

¹⁰ DOCument d'OBjectif : le plan de gestion du site Natura 2000



Zones inondables

-  ATLAS Zones remontées nappe
-  PPRI prescrit Zones remontées nappe
-  ATLAS Zone inondée par débordement, ou inondable en cas de crue centennale
-  PPRI prescrit Zone inondée par débordement, ou inondable en cas de crue centennale, inconstructible

Source : BD ORTHO 2012©C.I.G.A.L. (www.cigalsace.org) ; Zones inondables©DDT
 Réalisation : CA68 - SIG - C. Brauer - Juin 2013



La zone inondable hors PPRI

La commune de Wickerschwihr a fait l'objet d'un zonage pour des territoires inondables dans le cadre de l'étude pour le PPRI¹¹ de l'III (arrêté le 27 décembre 2006).

Au cours de l'élaboration du plan de prévention, une étude hydraulique a été réalisée sur 49 communes du Haut-Rhin afin de définir les frontières exactes du zonage et les règlements à appliquer sur ces territoires. Wickerschwihr ne faisait pas partie de ces communes, mais l'analyse de la dynamique de l'III a fait ressortir un danger potentiel pour la commune. Cependant, n'étant pas dans le zonage initial et l'étude pour un territoire agrandi étant trop lourde, des zones inondables « hors PPRI » ont été définies. Ces zones n'ont pas été approuvées par le préfet et à ce titre n'ont aucune valeur réglementaire, mais elles ont été ajoutées à l'Atlas des zones inondables et portées à connaissance des maires entre 2004 et 2005. Elles doivent donc être prises en compte lors de l'attribution des permis de construire (en application de l'article R111-2 du code de l'urbanisme) et intégrées au document d'urbanisme lors d'une modification de POS ou d'un changement de POS en PLU.

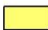

Les préconisations sur ces zones sont les mêmes que dans le cadre du PPRI et les mêmes dénominations ont été utilisées :

- Zone de remontée de nappe (rose et vert) : Obligation d'aménager le stockage des produits dangereux pour assurer leur mise hors d'eau et interdiction de construire des sous-sols en-dessous de la cote de remontée de la nappe.
- Zones inondées par débordement ou inondation en cas de crue centennale (bleu et rouge) : Obligation d'aménager le stockage des produits dangereux pour assurer leur mise hors d'eau et interdiction d'aménagement de sous-sols existant pour l'habitation ou une activité. Interdiction de construction d'une extension de plus de 20m² et de construction de nouveaux bâtiments, sauf pour des infrastructures d'utilité publique, avec mesures compensatoires efficaces. Deux zones ont été définies à l'intérieur de ce zonage inconstructible pour définir deux territoires à risques modérés qui peuvent être ouverts à l'urbanisme. Elles correspondent aux deux carrés situés en bas à gauche de la zone bleue. Dans sa totalité, cette zone recouvre 76,3 Ha de surfaces agricoles déclarées à la PAC, pour lesquels les conditions de construction ci-dessus s'appliquent.

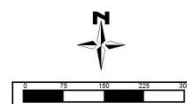
Ces territoires ont un impact fort sur la constructibilité du territoire agricole de Wickerschwihr, notamment la partie est du ban communal. Cependant, en 2007-2008, après des discussions avec les élus du territoire, des dérogations ont été accordées pour l'installation de silos dans la partie bleue du zonage. Elles ont été définies en bleu clair pour autoriser la construction, sous certaines conditions (dans le même esprit que dans le PPRI).

11 Plan de prévention des risques d'inondation



-  MAET Territoire Zonage Ried ill Pie Grieche
-  MAET Territoire Zonage herbe

Source : BD ORTHO 2012©C.I.G.A.L. (www.cigalsace.org) ; Zonages MAET@DDT68
Réalisation : CARA - SIG - C. Brauer - Septembre 2013



Les Mesures Agri-Environnementales Territorialisées (MAET)

Sur la commune de Wickerschwihr, il existe deux zonages MAET :

- Un zonage « Ried III Pie Grièche » qui se superpose au zonage Natura 2000
- Un zonage « Herbe » mis en place dans le cadre du Gerplan de la communauté de communes du Ried Brun.

Les zonages MAET servent à définir les territoires où les agriculteurs peuvent s'engager sur des contrats MAET (à chaque zonage correspond un enjeu et des engagements spécifiques). Ces contrats sont signés entre l'agriculteur et l'état. Ils sont volontaires, d'une durée de 5 ans et définis à la parcelle. Sur les surfaces contractualisées, l'agriculteur s'engage à suivre un cahier des charges précis, contre rétribution financière calculée à la hauteur des pertes subies par la poursuite de ce cahier des charges.

Il existe un historique important de mesures agri-environnementales sur Wickerschwihr et la région du Ried de l'III. Depuis plusieurs années, des contrats sont proposés aux agriculteurs qui souhaitent s'engager, au gré de l'évolution de l'outil (anciennement CTE puis CAD, il s'appelle aujourd'hui MAET). Afin d'assurer une continuité de l'action sur ces surfaces riches d'un point de vue environnementale, des MAET sont donc proposées aujourd'hui sur l'actuel site Natura 2000, même en l'absence d'un DOCOB. Des zonages complémentaires ont été mis en place dans le cadre du GERPLAN, en se basant sur les études réalisées pour définir les parcelles les plus sensibles. Les financements sont assurés par les collectivités locales.

Pour le zonage « Ried III Pie Grièche », lorsque le Document d'Objectif de la ZPS¹² « Ried de Colmar à Sélestat » sera réalisé, de nouvelles MAET seront proposées sous la forme de contrats Natura 2000 (dans le zonage « Ried III Pie Grièche »). Ils devraient s'inspirer des mesures déjà en place, en ajustant le cahier des charges aux objectifs de conservation qui seront soulevés lors des diagnostics Natura 2000. Dès lors, les financeurs seront nationaux et non plus régionaux ou départementaux, mais les modalités de contractualisation resteront identiques (contrat sur 5 ans, un cahier des charges donnant droit à une contrepartie financière).

Le zonage « Herbe » ne devrait pas subir de modifications à la suite de la réalisation du DOCOB et les mêmes modalités de financement devraient être maintenues.

Actuellement, les contrats proposés sont basés sur la création ou le maintien d'un couvert herbacé et la gestion extensive de ces surfaces (fertilisation et traitements limités) quel que soit l'objectif. Seul un contrat a été signé en 2011, qui concerne 0,81 Ha.

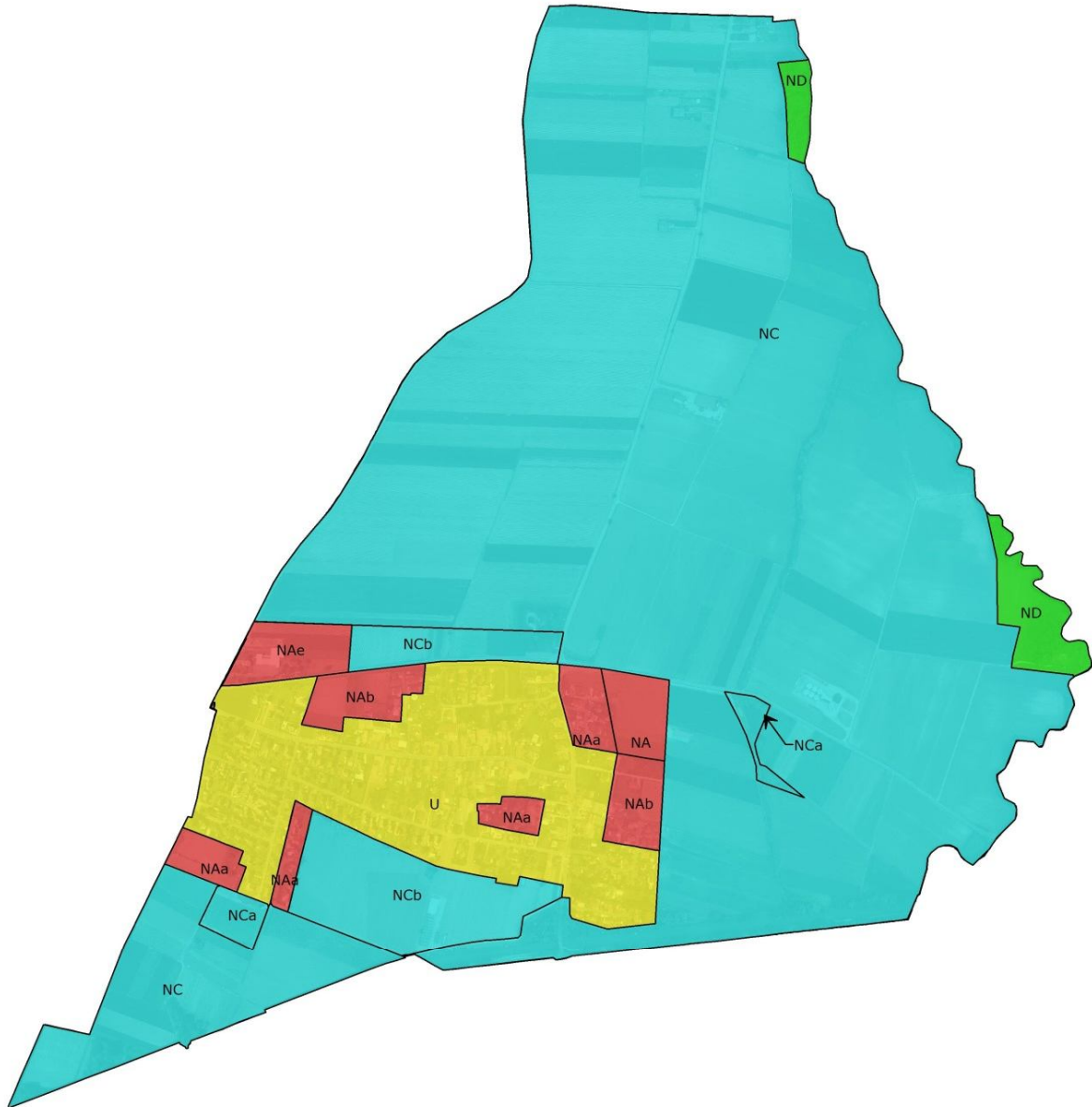
Le réseau hydrique



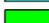

A Wickerschwihr, le réseau hydrique est composé de deux cours d'eau de taille modeste et d'un canal :

- Le canal de Colmar constitue la frontière sud de la commune avec Bischwihr. L'état écologique du cours d'eau est médiocre selon les données du SIERM. Ce n'est pas étonnant, puisque la dynamique naturelle des cours d'eau est tout à fait différente pour un canal, qui a une origine anthropique. Son rôle écologique n'est donc pas primordial, et il paraît peu probable de pouvoir y recréer des conditions naturelles.
- La Blind est quant à elle un cours d'eau naturel, qui délimite une partie de la frontière Est de Wickerschwihr, avec la commune de Muntzenheim. Ce cours d'eau a un état écologique moyen d'après les données SIERM.
- Le deuxième cours d'eau est le Lissgraben, qui forme un bras de la Blind et qui traverse la partie est du ban communal de Wickerschwihr. Ce cours d'eau est de taille très modeste, et son état écologique est très dépendant de celui de la Blind.

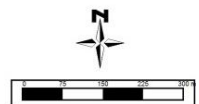
Ce réseau hydrique influence l'agriculture puisqu'une bande tampon de 5m de large doit être mise en place de chaque côté du lit du cours d'eau.

¹² Zone de Protection Spéciale



Zonage POS	
	NA
	NC
	ND
	U

Source : BD ORTHO 2012©C.I.G.A.L. (www.cigalsace.org) ; Zonage POS©INFO TP
Réalisation : CARA - SIG - C. Brauer - Juin 2013



L'espace agricole de Wickerschwihr est concerné par plusieurs zonages qui ont pour objectif de protéger la biodiversité locale et de protéger les constructions. Cependant, ces zonages peuvent avoir des répercussions sur l'activité agricole et qui peuvent parfois fortement la contraindre.

4- Le territoire et l'urbanisation

Pour terminer de s'intéresser à l'aménagement du territoire et à ses conséquences sur l'agriculture, les données de l'ancien POS ont été reprises. Ces zonages, bien qu'anciens, peuvent donner une première idée des orientations qui seront celles du PLU, notamment pour l'extension future du village.

Les zones du POS sont définies comme suit :

- Les zones U : Ce sont les territoires de la commune qui sont urbanisés ou à urbaniser dans le cadre du POS. Ils comportent des constructions à usage d'habitat principalement mais également à usage agricole, de commerce, de service, d'artisanat et d'équipement collectifs. Ils peuvent faire l'objet d'une densification dans le cadre d'un futur projet de ville. Les « dents creuses » (territoires non urbanisés au sein du village), sont des pistes de densification intéressantes.
- Les zones Na : Ce sont les zones naturelles non équipées, destinées à une urbanisation future mais non urbanisables dans le cadre du présent POS. Celui de Wickerschwihr datant de 1994, des modifications ont permis d'ouvrir certaines de ces zones.
 - Secteurs NAa et NAb : à dominante d'habitat pavillonnaire de moyenne densité
 - Secteur NAe : destiné à des activités artisanales, commerciales et tertiaires.
- Les zones NC : Ce sont les zones naturelles protégées en raison de la valeur agronomique des terres. Elles recourent principalement l'espace agricole du territoire
 - Secteur NCa : destiné aux étangs de pêche
 - Secteur NCb : à vocation agricole, destiné à l'agrandissement des bâtiments déjà existants
- Les zones ND : Ce sont les territoires naturels protégés en raison de la qualité du site et des paysages et du caractère boisé.

Actuellement une grande partie des territoires en NA ont déjà été urbanisés. L'expansion du village, depuis 1994, a poussé les élus à ouvrir davantage l'espace urbanisable afin de répondre à la demande en logements. Dans le cadre d'un aménagement futur, seule la zone NA située au nord-est du territoire, la zone NAb située au nord-ouest et la zone NAa au sud-ouest, peuvent encore accueillir des logements. Des zones de « dents creuses » sont également disponibles au cœur du village.

La volonté de la commune selon les entretiens avec les acteurs agricoles, serait d'ouvrir la zone NCb au sud du village à l'urbanisation, ce qui représenterait une source importante de terrains pour des aménagements fonciers à vocation d'habitations. Des emplacements réservés ont déjà été mis en place dans le cadre du POS pour y aménager les accès (depuis la rue des cigognes).

Le SCoT¹³ de Colmar pour lequel la commune de Wickerschwihr est concernée donne lui aussi des orientations en termes d'aménagement du territoire. Légalement supérieur au PLU dans les politiques d'aménagement, ce dernier doit s'y conformer. Or, les perspectives de développement qui sont explicitées dans ce SCoT poussent vers une densification des zones d'extension à vocation résidentielles et les projets de rurbanisation de friches. Le SCoT impose une densité minimale de 20 lgts / Ha pour ces territoires.

¹³ Schéma de Cohérence Territoriale (ancien Schéma Directeur de l'Aménagement et de l'Urbanisme)

Ces orientations doivent permettre de protéger l'espace agricole et de maintenir son potentiel de production tout en permettant à la commune de répondre à la demande de logements liée à son évolution démographique.

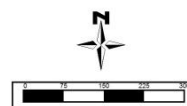
Il s'agit également de maîtriser l'extension du village de Riedwihr, au nord du ban communal de Wickerswihr et qui grignote sur l'espace agricole.



Bâtiments agricoles

- Atelier
- Bâtiment maraîchage
- Hangar de stockage
- Matériel de stockage TP
- mixte : chambre froide et stockage de matériel
- Stockage et séchage de grains

Source : BD ORTHO 2012©C.I.G.A.L. (www.cigalsace.org) ; BD TOPO©Protocole MAPMEDAD
Réalisation : CARA - SIG - C. Brauer - Septembre 2013



PARTIE 4 : Le bâti agricole actuel et futur

1- Les bâtiments existants

Les enquêtes ont permis de recueillir des informations quant à la nature et à la localisation des bâtiments agricoles (utilisations, réglementations, état général, ...).

Sur les 8 exploitations enquêtées, 16 bâtiments ont été recensés. Sur ces 16 bâtiments, il existe une réelle diversité d'utilisation liée à une diversité des productions. Sans surprise, les bâtiments de stockage de matériel sont les plus fréquents puisqu'ils sont associés à la céréaliculture. Il n'y a aucun bâtiment d'élevage.

Chaque exploitation possède en moyenne 2 bâtiments, la répartition étant la suivante :

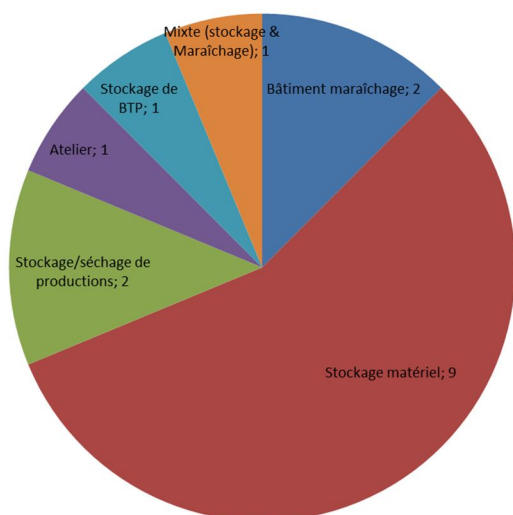
- 3 exploitations possèdent un bâtiment seulement. Ce sont des exploitations de la famille Grandes cultures orientées en dominante Maïs. Le bâtiment est un bâtiment de stockage de matériel.
- 4 exploitations possèdent deux bâtiments. Pour l'une d'entre elles, orientée en grande culture, c'est le manque de place pour le stockage qui a poussé à la création d'un deuxième hangar. Pour les trois autres agriculteurs, c'est l'activité de diversification (Pommes de terre, maraîchage ou choucrouterie) qui a conduit à une séparation en deux bâtiments distincts, même si dans certains cas ces deux bâtiments sont contigus.
- 1 exploitation possède 5 bâtiments. Actuellement, tous les bâtiments ne sont pas uniquement valorisés par l'exploitation, puisque l'agriculteur possède également une entreprise de Travaux Public et une Entreprise de Travaux Agricole. Cependant, il est difficile de séparer ce qui sert exclusivement à l'une ou l'autre activité.

Il faut noter que le nombre de bâtiments n'est pas forcément proportionnel à la surface de stockage du matériel. Certains exploitants qui ne possèdent qu'un seul hangar bénéficient d'une surface supérieure à d'autres agriculteurs qui en possèdent deux.

La localisation de ces bâtiments est représentée sur la carte ci-contre.

Les chiffres suivants sont présentés par rapport aux exploitations enquêtées seulement (référentiel de 100% = totalité des bâtiments des exploitations enquêtées).

Type de bâtiment des exploitations de Wickerschwihr



Enquêtes CA 2013

La diversité des types d'exploitation se retrouve dans la diversité des types de bâtiments sur la commune de Wickerschwihr.

On observe une majorité de hangars de stockage de matériel, lié à l'activité céréalière principalement, mais également des bâtiments de maraîchage (stockage de productions ou atelier de conditionnement) et des bâtiments mixtes (stockage de productions maraîchères et de matériel). Une exploitation a développé l'activité de séchage et stockage de grains et possède donc les bâtiments adéquats.

En ce qui concerne les bâtiments de stockage, il existe également une diversité. Tout d'abord, au niveau de la taille puisque tous les bâtiments ne sont pas identiques. Ensuite, au niveau des matériaux utilisés et de la structure. Certains bâtiments ne se composent que d'un toit et sont



Deux bâtiments de stockage de matériel, l'un ouvert (gauche) et l'autre fermé (haut)



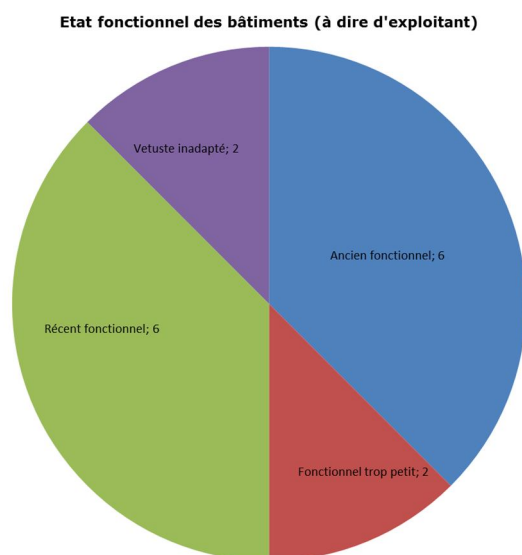
Installation de stockage (droite) et de séchage (gauche) du grain

Stockage de production maraîchère



ouverts sur les 4 côtés alors que d'autres sont entièrement fermés. Il n'est pas rare que les bâtiments soient anciens, notamment pour ceux situés au cœur du village. Les enfants ont repris les anciens bâtiments lors de la transmission de l'exploitation. Ils les utilisent toujours aujourd'hui, même s'ils ne répondent pas exactement aux besoins de la structure.

Comme on a pu le souligner précédemment, le type de bâtiments et son adéquation aux besoins des exploitants ne sont pas les mêmes d'une structure à l'autre. Pour mettre en avant cela, la question de l'état fonctionnel des bâtiments a été posée aux



Enquêtes CA 2013

Sur les 16 bâtiments recensés, 12 sont jugés fonctionnels par les exploitants. Ce résultat est à mettre en relation avec l'utilité du bâtiment. Pour la plupart, ce sont des bâtiments de stockage de matériel, ce qui pose généralement moins de soucis que pour des bâtiments d'élevage. Cependant, c'est un bon signe de satisfaction pour l'agriculture communale.

Sur les 6 bâtiments récents, 5 appartiennent à la même exploitation. C'est la plus grosse de Wickerschwihr. L'exploitant est dans une perspective d'investissement et de création de richesses puisque il possède également une entreprise de TP et une E.T.A. Cette exploitation a un impact important sur l'économie du village et sa dynamique agricole.

Pour les 4 bâtiments restants :

- 2 sont jugés trop petits : Le matériel est alors entreposé dehors, avec ce que cela comporte en termes de risque de vandalisme et de dégradation prématurée. Cela peut également limiter les capacités de développement des exploitations.
- 2 sont jugés vétustes et inadaptés : Dans ce cas, c'est la taille des nouvelles machines agricoles qui ne permet plus de les stocker dans des bâtiments souvent anciens et aux dimensions plus modestes.

Sur les 8 exploitations de Wickerschwihr, seules deux ne possèdent aucun bâtiment adapté (vétuste ou trop petit). Pour elles, la possibilité de développer le bâti est une condition de maintien et de développement de l'activité.

Il existe donc un réel besoin d'agrandir les bâtiments sur certaines exploitations. Dans les systèmes de production en grandes cultures ou en maraîchage, la réglementation sur les bâtiments n'est pas aussi stricte que pour l'élevage. Les agriculteurs peuvent donc rénover les bâtiments en fonction de leurs besoins et ainsi conserver un bâtiment ancien, qui reste fonctionnel. Cependant, la reprise des exploitations familiales qui s'accompagne souvent de la reprise des bâtiments de l'époque, entraîne parfois un décalage entre la taille de ces derniers et celle des nouvelles machines agricoles. Le corps de ferme, même après rénovation, n'est parfois plus adapté aux besoins actuels.

2 exploitants ont profité de la construction d'un bâtiment pour y installer des panneaux photovoltaïques. Ce sont des bâtiments récents et fonctionnels que les agriculteurs ont voulu rentabiliser davantage. La question de l'autosuffisance énergétique des exploitations agricoles étant un des prochains défis agricole, la solution de l'énergie solaire sur ces surfaces suffisamment importantes pour être intéressantes est une solution à creuser.

2- Le bâti agricole et les réglementations

Les bâtiments agricoles destinés à l'élevage sont soumis à des réglementations spécifiques, notamment en ce qui concerne les distances d'implantation par rapport au reste du bâti. A l'inverse, les constructions de tiers doivent respecter des distances d'implantation vis-à-vis des bâtiments d'élevage. Ces règles dites de réciprocité s'appliquent dans deux cas :

- construction d'un nouveau bâtiment d'élevage à proximité de bâti urbain (résidentiel, économique, etc.) existant ;
- construction par un tiers de nouveau bâti urbain à proximité d'un bâtiment d'élevage existant.

Dans un premier temps, les réglementations ont imposé aux nouvelles constructions pour l'élevage un éloignement par rapport au bâti urbain (résidentiel, socio-économique, loisir ou baignade) afin de limiter les risques de conflits, nuisances, etc..

Les distances minimales d'éloignement en fonction du type d'élevage (soumis au règlement sanitaire départemental – RSD – ou au régime des installations classées pour la protection de l'environnement – ICPE –) sont reprises dans le tableau ci-après :

Zones d'inconstructibilité des bâtiments agricoles		
A partir de	Cas visés	Distance
Habitation de tiers, zones de loisirs, établissements publics, zones destinées à l'habitation par le PLU	RSD Tous types d'élevages	50 m
	ICPE Tous types d'élevages	100 m
	Tous élevages porcins	100 m
Cours d'eau	Tous types d'élevages	35 m
Point de captage d'eau potable	Tous types d'élevages	50 m
Périmètre rapproché de captage	Interdit	
Zone de baignade	Tous types d'élevages	200 m
Pisciculture	Tous types d'élevages	500 m

(d'après Décret ministériel 2011-842 du 15 juillet 2011 et RSD du Haut-Rhin)

Au titre des directives environnementales et pour éviter les risques de pollution, une distance minimale de 35 mètres est également à respecter par rapport à l'ensemble des cours d'eau, et les périmètres rapprochés de captage d'eau potable sont systématiquement inconstructibles.

En second lieu et en retour, la présence d'un bâtiment d'élevage engendre également une inconstructibilité pour d'autres bâtiments. Cette seconde règle de réciprocité permet également pour une exploitation qui est sortie du village d'éviter tout conflit ultérieur si la zone urbaine venait à s'étendre à proximité du bâtiment. Les distances à respecter pour la construction à l'usage des tiers par rapport à un bâtiment d'élevage existant sont les mêmes que celles de la première partie du tableau ci-dessus, à savoir :

- 50 mètres s'il s'agit d'un élevage soumis au règlement sanitaire départemental (exception faite des élevages porcins) ;
- 100 mètres s'il s'agit d'un élevage porcin ou de tout type d'élevage soumis au régime des installations classées.

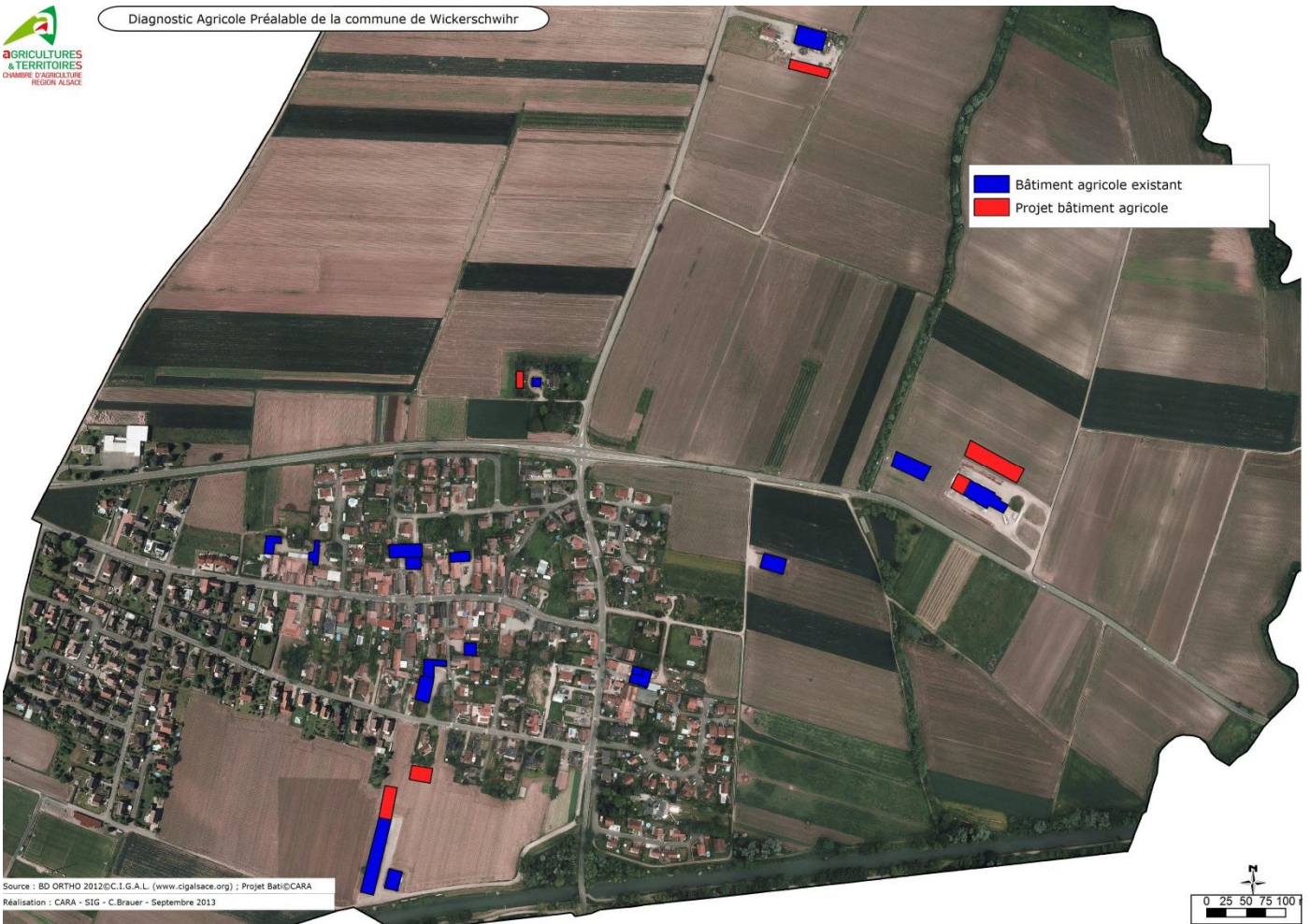
Cette règle peut être problématique dans les cas où les exploitations d'élevage sont situées en cœur de village et génèrent désormais une inconstructibilité bien qu'il s'agisse de la zone urbaine. Ces cas de figure nécessitent parfois des dispositions particulières dans les règlements d'urbanisme.

Si ces dispositions ne concernent réglementairement que les bâtiments d'élevage, il est de plus en plus fréquent que les communes fassent le choix d'imposer, dans toute la zone agricole, une distance de recul systématique à l'ensemble des bâtiments agricoles (incluant les hangars et bâtiments de stockage) par rapport au front urbain. La distance peut être variable selon les communes et doit tenir compte des exploitations en place, des projets communaux et du contexte local.

Le cas échéant, cette distance ainsi que les bâtiments concernés pourront être précisés dans le règlement d'urbanisme.

Au-delà de la nécessité de conserver une telle distance pour les bâtiments d'élevage (réglementations RSD et ICPE), la Chambre d'agriculture recommande également un **éloignement adapté** de l'implantation du bâtiment agricole par rapport aux zones urbaines, afin de soustraire les nuisances potentielles et d'assurer la pérennité des exploitations concernées, et afin que ces nouvelles constructions n'apparaissent pas comme des extensions urbaines non-maîtrisées ou ne servent de prétexte pour « remplir le vide ».

Diagnostic Agricole Préalable de la commune de Wickerschwihr



3- Les projets de bâtiments agricoles

Dans le but de planifier au mieux l'évolution de l'activité agricole de la commune, les enquêtes ont permis le recensement des projets de nouveaux bâtiments et sorties d'exploitations. Certains de ces projets sont déjà bien avancés et réfléchis, alors que d'autres ne sont à l'heure actuelle que des idées peu définies. Afin de prendre en compte un maximum d'éléments, il n'a pas été fait de distinction entre les projets selon leur avancement et leur probabilité de réalisation. Il est à noter que ces projets sont à analyser indépendamment, en fonction du contexte économique et social de chaque exploitation. Des contraintes de construction existent sur la commune de Wickerschwihr (zone inondable), qui ont été rappelées lors des entretiens individuels. La présence dans ce rapport de l'un ou l'autre projet, n'augure en rien l'avis qui pourra être donné par la Chambre d'Agriculture dans l'instruction du permis de construire.

Pour tous les projets identifiés, le souhait de construire un nouveau bâtiment est motivé par le manque de place dans les installations actuelles, ou la volonté de développer l'exploitation.

Ont donc été recensés sur la commune 8 projets potentiels. Parmi ces 8 projets, 2 n'ont pas pu être localisés et sont encore à l'étape d'idée. Seules trois exploitations ne désirent pas développer leur bâti.

La localisation potentielle (et non définitive) des autres projets de bâtiments est représentée sur la carte ci-contre, afin de pouvoir les intégrer au mieux dans la discussion sur le futur zonage de la commune.

Ces projets se divisent en trois catégories selon l'objectif de la construction :

- Créer un nouveau bâtiment ou agrandir les bâtiments existants pour augmenter la capacité de stockage de matériel et productions ;
- Augmenter la capacité de stockage de grains pour développer l'activité de séchage/stockage sur l'exploitation ;
- Développer une activité annexe à l'activité agricole sur l'exploitation.

Un seul projet de panneaux photovoltaïques a été identifié sur la commune qui accompagnerait la création d'un bâtiment. Actuellement cette énergie renouvelable ne semble pas avoir des perspectives très intéressantes, et les agriculteurs ne souhaitent donc pas s'engager dans cette voie. Le seul projet recensé est celui d'une personne qui en possède déjà sur d'autres bâtiments de son exploitation.

On note donc qu'il existe une forte dynamique de développement et d'évolution de l'activité agricole à l'échelle de la commune, soutenue par les agriculteurs eux-mêmes. Lors des enquêtes, aucun exploitant n'a émis le souhait d'arrêter ou de diminuer son activité et seules deux d'entre elles ne considéraient pas la possibilité d'un développement (dans les deux cas incompatible avec la pluriactivité de l'exploitant). Cependant, dans leur projet d'évolution, les exploitants souhaitent garder le même système de production. L'image actuelle de l'agriculture de Wickerschwihr ne devrait donc pas se transformer radicalement dans les années à venir.

Tous les projets sont détaillés dans la notice jointe au rapport complétée par des projets agricoles abordés lors des enquêtes mais qui ne concernaient pas le bâti.



L'aménagement paysager à proximité du terrain de football



L'aménagement à l'angle de la rue des Cigognes et de la rue du g^{ral} de Gaulle



Les aménagements de quais et pots de fleurs le long de la Grand rue

PARTIE 5 : Les enjeux agricoles de la commune

Cette dernière partie abordera dans un premier temps un certain nombre de points évoqués lors des enquêtes ou des réunions collectives avec les exploitants afin de faire la synthèse des enjeux et des contraintes, que rencontrent l'activité agricole sur Wickerschwihr. Une hiérarchisation est faite de ces différents points en conclusion de ce cahier.

NB : les remarques présentées dans les parties qui suivent sont issues des discussions diverses avec la profession et ne sont pas le fait de la politique de la Chambre d'agriculture. L'objectif de cette partie de l'analyse est de relater les différents points de vue en apportant éventuellement les informations permettant de comprendre ou d'explicitier les problématiques soulevées. Les projets ou propositions qui sont évoqués dans cette partie devront faire l'objet des procédures réglementaires habituelles, ou de discussions ultérieures avec la profession agricole.

1- La circulation agricole

La circulation dans le village

Le village de Wickerschwihr s'est construit autour de deux axes routiers principaux : La Grand'rue et la rue des Cigognes. La localisation de plusieurs exploitations en centre village, ainsi que la nécessité, pour certains agriculteurs, d'emprunter ces voies pour se déplacer d'une parcelle à l'autre, génère des déplacements agricoles fréquents au centre village.

Lors des entretiens individuels, les aménagements qui ont été fait à Wickerschwihr ont été identifiés comme des points noirs.

A titre d'exemple :

- Les quais de bus qui sont situés de part et d'autre de la Grand rue
- Les jardinières qui sont situées le long de la rue pour matérialiser les limites des places de parking
- L'aménagement à l'angle de la rue des Cigognes et de la rue du général de Gaulle
- Le stationnement de véhicules, parfois des deux côtés, le long de la rue des Cigognes
- Les aménagements paysagers réalisés à proximité du terrain de football

rendent les déplacement agricoles difficiles voire impossibles en cas de croisement avec d'autres véhicules. Ces aménagements limitent la fluidité du trafic agricole, notamment pour des machines dont les dimensions ne cessent de croître (moissonneuse-batteuse, benne, roues jumelées). Cette situation n'est pas spécifique à Wickerschwihr, puisque les exploitants agricoles, qui possèdent souvent des surfaces sur les communes voisines, ont également souligné des difficultés dans ces communes (Holtzwihr, Bischwihr). L'un des exploitants a d'ailleurs explicitement demandé à ce que ne soient pas installés des dos d'âne sur les routes de Wickerschwihr. La perte de temps liée à ces difficultés de circulation a des conséquences non négligeables sur les exploitations, notamment en période de travail au champ où les agriculteurs multiplient les déplacements sur un parcellaire morcelé. Il s'agit donc de mettre en place une concertation systématique avec les exploitants agricoles dans le cadre d'aménagements de voirie et de prendre en compte les remarques formulées, afin de limiter les impacts négatifs pour l'activité agricole.

La présence d'une Entreprise de Travaux Agricoles à Wickerschwihr rend la question des déplacements agricoles particulièrement importante. Les déplacements fréquents et regroupés des machines agricoles doivent pouvoir se faire dans des conditions de travail et de sécurité adéquates. Lors des périodes de pic de travail (7-8 jours en été pour le blé & 38 jours au printemps pour le maïs), ce ne sont pas moins de 5 moissonneuses batteuses qui peuvent devoir circuler sur Wickerschwihr, le matin pour en sortir et le soir pour y entrer. Les dimensions des voies de circulation à Wickerschwihr doivent donc être



Le croisement entre la D4 et la D45 vu de l'entrée du village



La D4 vue du croisement avec la D45

adaptées, à moins de pénaliser l'activité d'entreprise agricole. Pour le chef d'entreprise une largeur minimum de 6m de chaussée est nécessaire pour permettre les déplacements.

Malheureusement, la commune doit également faire face aux problèmes de sécurité de ses routes, qui a poussé à mettre en place ces aménagements.

Du fait d'un caractère rural démontré, la commune de Wickerschwihr doit donc composer avec des enjeux propres à sa situation. Les déplacements agricoles font partie de ces enjeux. En pénalisant la circulation agricole, la commune ne se donne pas les moyens de maintenir une agriculture forte et durable. Une concertation systématique avec les exploitants doit permettre de ne pas aggraver une situation déjà contraignante.

La circulation en dehors du village

Les exploitants de Wickerschwihr ont également soulevé des enjeux de circulation qui relèvent du cadre plus général de la circulation à l'échelle du ban communal. En effet, la ville de Wickerschwihr possède deux axes départementaux qui traversent son ban communal d'est en ouest (la D4) et du sud au nord (la D45).

- La D45 est une route qui permet de relier Bischwihr et Riedwihr en traversant Wickerschwihr. Sur sa partie sud (avant le croisement avec la D4) cette route semble relativement bien aménagée et sécurisée. Cependant, sur sa partie nord, en direction de Riedwihr, la circulation est plus problématique. En effet, la chaussée n'est pas très large, et les voitures roulent parfois à vitesse excessive. La situation de deux exploitations qui possèdent leur siège le long de cette départementale, peut poser problème. Les engins agricoles roulent à vitesse modérée, et les différences de gabarit peuvent être dangereuses. Il s'agirait donc de permettre aux exploitants de pouvoir sortir de leur exploitation en toute sécurité. Le problème de visibilité peut être important à certains endroits à cause des arbres et à certaines périodes de l'année quand le maïs est haut (à partir de Juillet et jusqu'en septembre-octobre).
- Le D4 est le contournement de la ville de Wickerschwihr en direction de Muntzenheim et permet d'éviter la Grand rue. Sur cet axe, les gens roulent également avec des vitesses excessives, ce qui rend dangereux l'insertion de véhicules au croisement avec la D45, notamment pour les tracteurs agricoles. Là aussi, certaines exploitations qui possèdent leur bâtiment de part et d'autre de la route peuvent éprouver des difficultés pour s'insérer sur la D4 (des problèmes de visibilité liés aux arbres et au maïs) ou pour rejoindre leur bâtiment à partir de la D4.

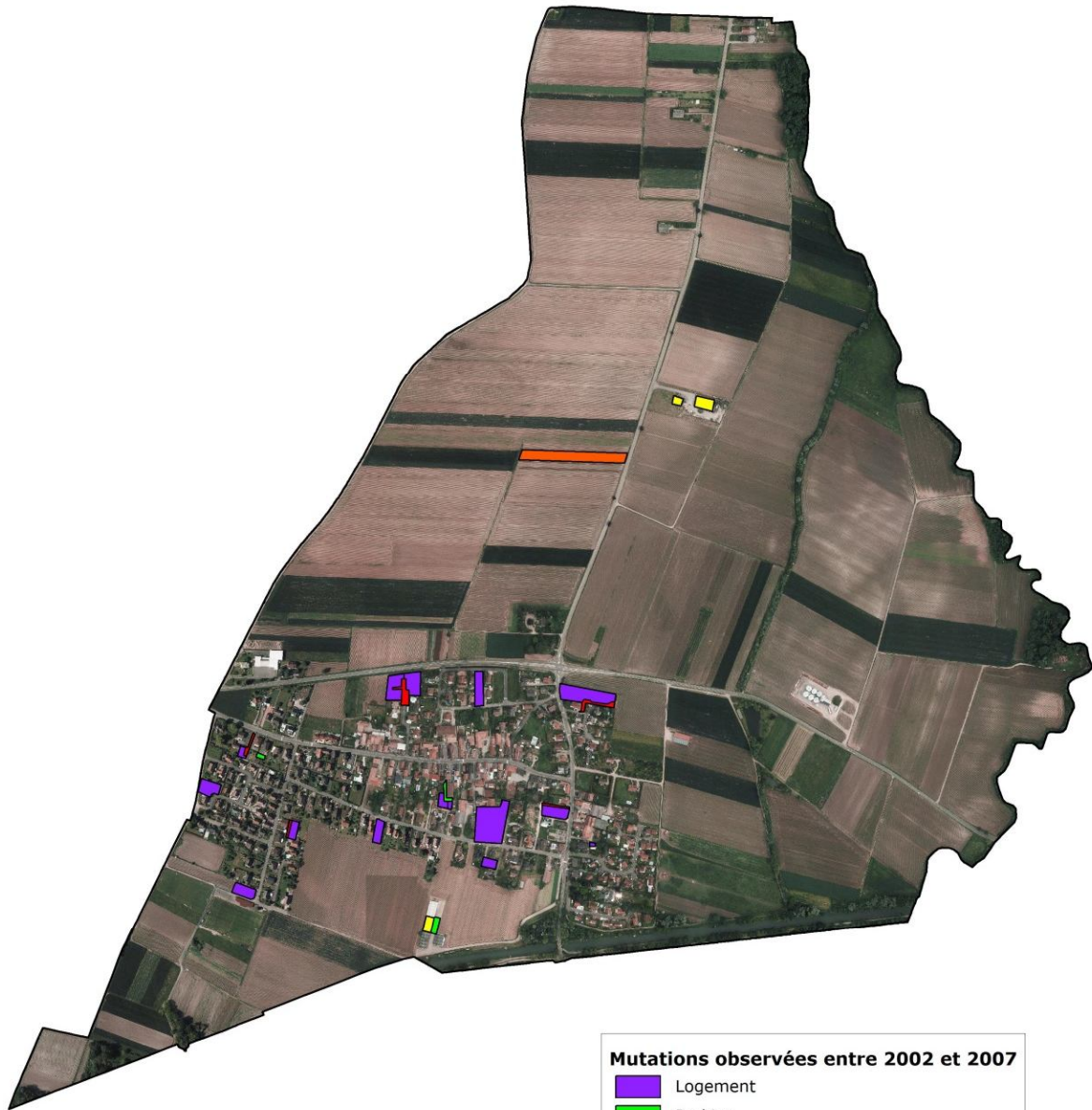
Les problèmes de circulation sur ces deux axes sont fortement liés à la différence de vitesse qui peut exister entre des engins agricoles et des tracteurs, et également à la largeur parfois limitée de la chaussée.

Pour tous les agriculteurs de la commune, ces deux axes représentent un danger et un point noir de la circulation agricole sur Wickerschwihr. Certains exploitants ont d'ailleurs insisté sur la nécessité de mettre en place un rond-point à l'intersection entre ces deux départementales afin de limiter au maximum les risques. Cet aménagement devrait se faire d'ici 2015, mais la commune n'a aucune marge de manœuvre, la gestion étant déléguée au département. D'autres aménagements pourraient également permettre d'améliorer la circulation le long de ces deux axes.

2- Le foncier agricole

L'Alsace est une région particulièrement concernée par le raisonnement de la consommation du foncier. La forte densité de population (212 hab/km², comparé au 100 hab/km² en France) soumet les espaces agricoles à une forte pression pour la création de logements.

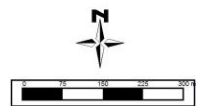
Wickerschwihr n'échappe pas à ce constat, puisque la densité de population sur la commune est supérieure à 300hab/km². La proximité avec Colmar, pôle d'emplois important du département, rend la commune particulièrement attractive. Les gens



Mutations observées entre 2002 et 2007

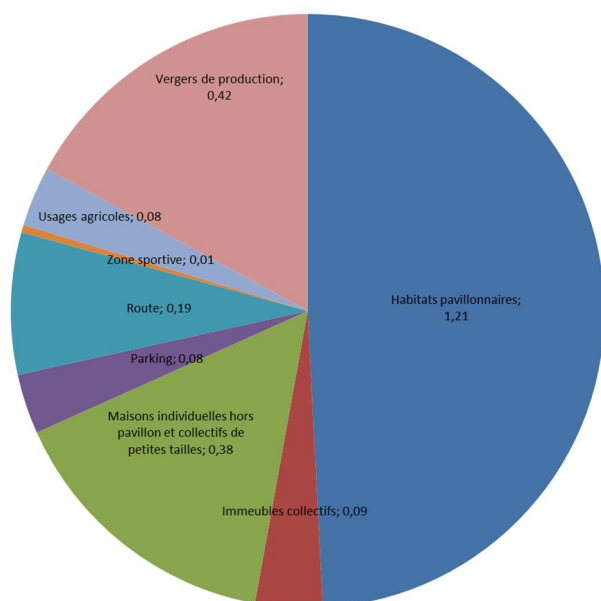
-  Logement
-  Parking
-  Route
-  Usages agricoles
-  Vergers

Source : BD ORTHO©2012 C.I.G.A.L. (www.cigalsace.org) ; BD MUT©CA68
Réalisation : CARA - SIG - C. Brauer - Juin 2013



viennent y chercher le calme et le paysage de la campagne, à proximité de leur lieu de travail. Mais cela entraîne une forte pression foncière, entre une utilisation agricole des territoires, et une ouverture à l'artificialisation à vocation de logement.

Détail des mutations sur les espaces agricoles entre 2002 et 2007



Données BD-MuT 2002-2007

Les données des mutations observées entre 2002 et 2007 sur les espaces agricoles de Wickerschwihr montrent une artificialisation de 2,5 Ha.

Sans surprise, ces espaces agricoles ont été majoritairement utilisés pour l'habitat et les routes (1,87 Ha). Une partie des terres ont gardé un caractère agricole puisqu'elles ont été transformées en vergers ou hangars de stockage ce qui explique que l'on observe des mutations en plein cœur de l'espace agricole.

La consommation est relativement faible par rapport à l'espace agricole total (1% environ) et localisée préférentiellement sur des terres agricoles situées au cœur du village ou en périphérie proche. La commune a donc essayé de limiter l'impact de son expansion sur les espaces agricoles en favorisant la densification.

Cependant, ces résultats sont à relativiser avec le fait que les mutations se sont poursuivies après 2007, ce qui explique que les agriculteurs ont tout de même voulu soulever la problématique de l'accès au foncier lors des entretiens individuels.

La situation spécifique de Wickerschwihr explicitée en début de rapport peut expliquer la crainte des agriculteurs. En effet, l'accès au foncier sur la commune est particulièrement délicat, du fait d'une compétition importante avec les nombreux exploitants. La perte d'une surface agricole à Wickerschwihr est donc très difficile à compenser et les agriculteurs souhaitent garder au maximum ces terres situées sur le ban communal et à proximité du siège d'exploitation.

Afin de limiter le mitage du milieu, l'un des exploitant a d'ailleurs proposé de définir, sur le territoire, un espace limité pour accepter les sorties d'exploitation. Cela permettrait de minimiser l'impact en terme de foncier et de limiter l'artificialisation.

La question de l'ouverture à l'urbanisation dans le cadre du prochain PLU a également été abordée. Les exploitants ont déjà une première idée de ce qui pourrait être ouvert à l'urbanisme. Il s'agirait, selon eux, de l'espace situé au sud de la commune et d'une partie des terres au nord-est. Les enjeux soulevés par l'ouverture de ces territoires sont opposés. Si l'urbanisation de la partie nord-est ne semble pas rencontrer d'opposition, la zone sud est plus problématique. En effet, l'un des agriculteurs est tout à fait opposé au projet. Il ne souhaite pas voir de lotissement s'ouvrir sur ces terrains. Etant propriétaire d'une partie des terres, il a explicitement dit qu'il ne donnerait pas son accord. Cette surface, actuellement exploitée en céréale représente presque 6 Ha, soit environ 5% de la SAU. La concertation avec les élus doit pouvoir permettre de trouver une solution adéquate pour tous les partis, et de limiter l'impact économique de l'artificialisation de cette zone.

Dans le cadre du futur P.L.U, également conditionné par le SCoT de Colmar, il s'agira donc de rationaliser l'ouverture à l'urbanisation et de ne pas hypothéquer le potentiel de développement des exploitations agricoles.

3 - Conserver le caractère rural de la commune

L'attractivité de la commune de Wickerschwihr est en grande partie liée à son caractère rural et agricole. Cette situation héritée du passé est chère aux yeux des exploitants. Ils sont attachés tout d'abord à la qualité de vie dans leur commune et souhaitent pouvoir garder leur place au sein du village.

Cet enjeu revêt deux aspects. D'une part, il s'agit de garder ou renforcer le lien entre populations riveraines et populations agricoles afin que l'activité agricole garde sa place dans le village et reste connectée à la vie de la commune. D'autre part, il s'agit de mettre en place une politique d'aménagement du territoire et d'urbanisme compatible avec ces objectifs.

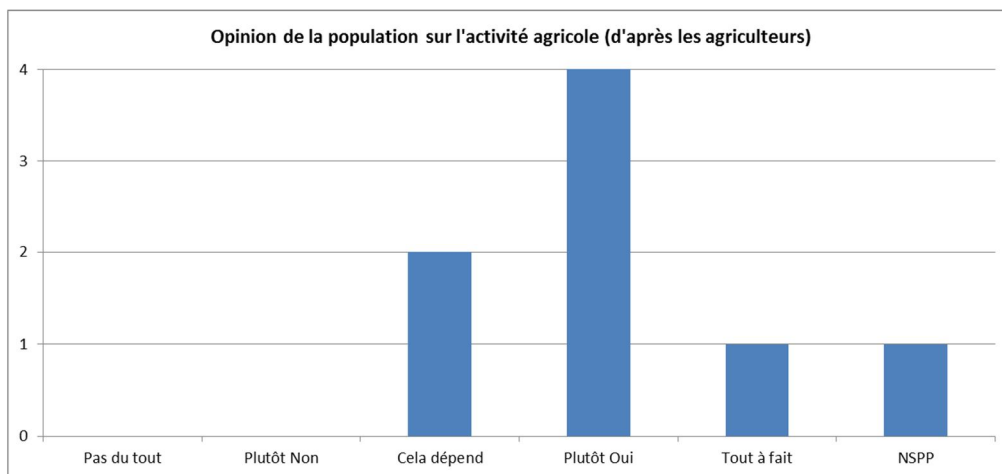
Au cours des entretiens individuels, plusieurs solutions ont été proposées pour répondre à ces deux enjeux :

- Intégrer les populations locales à certaines réunions des Associations foncières : Cela permettrait d'une part de sensibiliser les riverains aux problèmes agricoles sur la commune mais également d'avoir leurs avis sur l'agriculture locale. Une meilleure compréhension mutuelle des enjeux et des contraintes de chacun permettrait de limiter les situations de conflit.
- Sensibiliser les populations locales aux actions agricoles en faveur de l'environnement et de l'économie de la commune : Il existe de nombreuses actions, volontaires ou réglementaires, qui sont mises en place sur le territoire et qui mériteraient d'être davantage valorisées (les jachères cynégétiques et apicoles, les diminutions des intrants, ...). L'agriculture souffre d'une mauvaise image auprès de la société civile, largement véhiculée par les médias. En améliorant la communication auprès du grand public avec le soutien de la commune, cela pourrait permettre d'améliorer cette image et de préserver la place de l'agriculture.
- Sensibiliser les utilisateurs du milieu agricole au partage de l'espace rural pour améliorer la cohabitation. Des exploitants se sont plaints lors des enquêtes individuelles de la multiplication des véhicules motorisés (quads, motos), sur les chemins ruraux. Ils ne respectent pas les priorités d'usage, ce qui peut avoir des conséquences sur leur sécurité et celle des autres utilisateurs. Informer ses populations sur les règles d'usage et sur la nécessité d'un respect mutuel pourrait permettre d'apaiser les tensions existantes. En revanche, il n'y a eu aucune remarque concernant les piétons et cyclistes qui peuvent également être utilisateurs du milieu.
- Créer un point de vente collectif avec les producteurs de Wickerschwihr : Lors d'un entretien, l'un des agriculteurs de la commune qui possède une production diversifiée a exprimé son souhait de voir un magasin de producteurs s'ouvrir à Wickerschwihr. La diversité de productions pourrait permettre de répondre à une demande (pain, légumes, fruits) et de renforcer le lien entre les habitants de la commune et les producteurs. L'exploitant a souligné l'importance de l'implication de la commune dans ce projet, notamment pour le local de vente.
- Limiter le recours à l'habitat collectif : Cette solution a été proposée par l'un des exploitants. Malheureusement, elle peut être discutable puisqu'elle réduit les possibilités de densification. Cependant, il est vrai que le caractère rural de cette commune est également lié au paysage urbain composé de maisons individuelles. Limiter les logements collectifs qui entraînent l'arrivée massive de populations extérieures au village peut également permettre de garder le lien entre riverains et agriculture. Les populations historiques de la commune sont en général les plus sensibilisées aux enjeux et contraintes agricoles. Garder une forte part de ces populations permet de maintenir davantage cette sensibilité, essentielle à une connaissance réciproque et une meilleure cohabitation.

Lors des entretiens individuels, la question suivante a été posée aux agriculteurs :

- Pensez-vous que la population locale a une bonne opinion sur le monde agricole et que le partage des espaces agricoles est bon ?

Les résultats à cette question sont compilés dans le graphique ci-dessous.



Enquêtes CA 2013

Il semble que la situation actuelle soit satisfaisante pour les agriculteurs de Wickerswihr. Les conflits directs semblent limités et l'activité agricole est bien intégrée à la vie du village. Cela est notamment lié à l'absence de gênes agricoles importantes concernant les productions puisque la totalité d'entre elles sont végétales. L'élevage est absent de Wickerswihr, ce qui limite les conséquences olfactives et sonores de l'activité agricole. Cependant, des craintes existent au sein du monde agricole de voir la situation se dégrader (difficultés de circulation en centre village, perte de lien avec les populations locales). Il s'agirait donc de trouver des solutions pour maintenir cette bonne cohabitation entre agriculteurs et riverains et permettre à l'agriculture de garder sa place dans le village.

4 – Les contraintes d'exploitation à Wickerschwihr

Lors des entretiens individuels, les agriculteurs ont voulu souligner certaines situations positives ou négatives pour l'agriculture et qui peuvent favoriser ou contraindre l'activité sur la commune. Ces situations peuvent être locales, ou d'échelle plus large. Les enjeux sont repris ici dans l'ordre de fréquence au cours des entretiens, en partant de l'enjeu le plus cité.

- La zone inondable : Au cours de tous les entretiens, la question de la pertinence de cette zone a été discutée. En effet, les agriculteurs ne comprennent pas qu'elle soit aussi étendue et que les contraintes soient aussi fortes. Pour les agriculteurs, l'interdiction de construire des bâtiments est le principal handicap. D'une part, les exploitations qui souhaitent réaliser une sortie d'exploitation sont limitées en terme de possibilités. D'autre part, les agriculteurs qui possèdent déjà des bâtiments dans la zone inondable (soit les bâtiments ont été construits avant la définition de la zone inondable, soit des dérogations ont été accordées) et qui souhaitent développer leur bâti à proximité de l'existant sont aujourd'hui contraints. D'après les agriculteurs, la zone inondable n'a aucune raison d'être située sur Wickerschwihr. Les agriculteurs n'ont pas le souvenir d'avoir jamais vu ces terres un jour inondées. De plus, la partie non inondable du ban de Wickerschwihr est plus proche de l'III que la partie inondable, alors que la topographie du paysage est quasi-nulle.
- Des problèmes de gibier qui s'accroissent : Lors des entretiens, les exploitants agricoles ont repris certains enjeux propres à la gestion des ressources cynégétiques. Deux espèces posent des problèmes.
D'une part, les sangliers peuvent être un souci, notamment pour les cultures de maïs dont ils se nourrissent. Situé entre deux forêts communales, Wickerschwihr a une position préoccupante, même si la part des surfaces en forêts pour cette seule commune est limitée. Le constat des agriculteurs est particulièrement pessimiste puisqu'ils ont l'impression que les moyens de lutte sont de plus en plus limités.
D'autre part, l'espèce, qui pose davantage de problèmes est celle du corbeau. Ils s'attaquent principalement aux jeunes cultures maraîchères et aux semis des grandes cultures. En fonction du nombre d'animaux et de la culture, les dégâts peuvent être considérables et les conséquences financières importantes. Contrairement au cas du sanglier, il n'existe aucune indemnisation des dégâts causés par cette espèce.
- Une limite de ban mal aménagée (entre Holtzwihr et Wickerschwihr) : La limite de ban entre Wickerschwihr et Holtzwihr est matérialisée à l'ouest par la rue du Nord, qui sépare des parcelles cultivées du côté de Wickerschwihr et un lotissement du côté de Holtzwihr. Or, les aménagements qui ont été réalisés le long de cette rue ne correspondent pas à une utilisation agricole. En effet, des trottoirs hauts ont été installés, à la limite des parcelles agricoles, qui gênent l'entrée des engins dans les champs et abîment les roues des tracteurs et bennes. Deux entrées ont été spécifiquement créées pour laisser les engins agricoles pénétrer dans la parcelle plus simplement, mais cette installation ne facilite pas le travail au champ. Lors des labours, l'agriculteur doit être attentif à ne pas déborder du champ et abîmer son matériel, ce qui grignote de l'espace disponible pour la culture. A cet endroit, l'exploitant regrette également que certaines parties de son champ soient considérées comme une décharge. Il retrouve de nombreux déchets verts ou déchets ménagers là où il doit pouvoir circuler voire cultiver.
- La constructibilité pour les petites exploitations : La taille d'une exploitation agricole conditionne l'autorisation de construction de nouveaux bâtiments. Les exploitants doivent pouvoir justifier d'une taille d'exploitation au moins supérieure

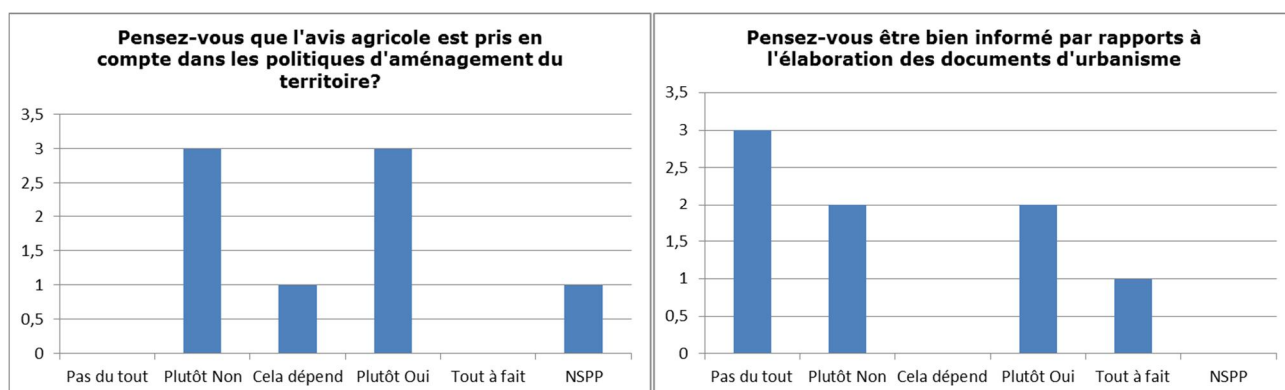
à une demie-SMI¹⁴ pour pouvoir avoir une autorisation de construction. Cette SMI varie en fonction des productions de l'exploitation. Pour une exploitation en polyculture dans la plaine du Rhin, cette SMI est de 25 Ha. Or pour les petites exploitations dirigées par des pluriactifs, cette condition peut être un obstacle important. Il s'agit donc d'être le plus flexible possible dans le document d'urbanisme pour les autorisations de construction afin de ne pas compromettre le maintien de certaines exploitations, qui ont également des besoins en termes de bâtiments agricoles.

- ▲ La taxe foncière élevée à Wickerschwihr : Lors d'un entretien, la question de la fiscalité sur les terres agricoles de Wickerschwihr a été abordée. En effet, la taxe foncière à Wickerschwihr est bien plus élevée que dans d'autres communes alentours, pour les mêmes qualités agronomiques. L'exploitant qui a soulevé cela souhaite donc avoir des explications quant à l'écart observé entre les différentes communes où il exploite des terrains.

¹⁴ Surface Minimum d'Installation

5 - L'information par rapports aux projets d'urbanisme

La question de l'information des professionnels agricoles et de la prise en compte de leurs avis lors des projets d'aménagement mis en œuvre par la commune a été abordée au cours des enquêtes.



Enquêtes CA 2013

En fonction de la question posée, le résultat diffère. En ce qui concerne la communication sur les documents d'urbanisme, les agriculteurs n'ont pas l'impression d'être assez bien informés. Sur ce point, la réalisation du diagnostic a tout de même eu un effet bénéfique puisque 3 d'entre eux considèrent qu'ils sont suffisamment renseignés. Il semble donc que l'information ne circule pas toujours bien entre les agriculteurs et le conseil, voir entre les agriculteurs eux-mêmes, puisque certains semblent plus au courant que d'autres.

En ce qui concerne la prise en compte de l'avis agricole dans l'aménagement du territoire, le résultat est plus mitigé. Il y a autant d'agriculteurs qui sont satisfaits de la sensibilisation aux enjeux agricoles dans l'aménagement du territoire que d'agriculteurs qui n'en sont pas satisfaits. La présence de deux agriculteurs au conseil municipal (un adjoint et un conseiller) permet de défendre les positions agricoles dans les décisions de l'aménagement. Il semble cependant que l'importance relative du monde agricole étant de plus en plus faible dans la vie communale, il est de plus en plus difficile d'avoir un réel poids dans les décisions.

Il y a donc des pistes d'amélioration du dialogue entre agriculteurs et conseil municipal. Même si certains d'entre eux s'accordent sur la part de responsabilité du monde agricole dans ce constat (peu de représentants au conseil, manque d'intérêt pour la vie politique communale), des actions peuvent être mises en place pour sensibiliser davantage les élus aux problèmes agricoles. Cela permettra d'une part de garder un lien important entre les agriculteurs et les élus, et d'assurer le maintien du caractère agricole de la commune. C'est particulièrement important dans un contexte de modification du document d'urbanisme, aux conséquences importantes sur l'activité agricole.

6 - Autres remarques diverses

En complément des enjeux les plus repris au cours des entretiens, d'autres observations ont été faites concernant l'activité agricole à Wickerschwih. La question ouverte sur les conditions d'exploitation sur la commune a permis de recueillir de nombreuses remarques qui complètent les enjeux principaux.

Lors d'un entretien, un exploitant a fait la réflexion de la sécurité de circulation sur le pont entre Bischwihr et Wickerschwih. Ce pont n'étant pas éclairé, le passage de véhicules (agricoles ou non), peut être dangereux la nuit ou en fin d'après-midi en hiver. La situation peut être particulièrement préoccupante pour les cyclistes qui empruntent cette route et qui sont plus exposés au danger. La pose de lampadaires pourrait permettre de sécuriser cette zone (cyclistes, automobilistes, agriculteurs).

La solution a été en partie mise en pratique avec la création d'une piste cyclable entre Wickerschwih et Bischwihr qui contourne le pont. Malheureusement, cette voie ne semble pas pertinente pour les agriculteurs et des critiques ont été faites sur la mise en place de cet itinéraire cyclable. D'une part, il rallonge considérablement les déplacements entre les deux communes voisines, ce qui peut décourager certains cyclistes de l'utiliser. D'autre part, n'étant elle-même pas éclairée, cette piste cyclable n'est pas très sécurisante pour les déplacements de nuit, ou en hiver. L'un des agriculteurs m'a d'ailleurs signifié qu'il ne laisserait pas son enfant y circuler, même si cette piste a été mise en place principalement pour permettre aux enfants des communes alentours de rejoindre le collège de Bischwihr. Cela montre l'importance d'un aménagement qui permette de circuler en toute sécurité sur ou en parallèle du pont de la D45, itinéraire principal entre les deux villages.

Le deuxième problème de cet itinéraire qui semble cependant moins problématique que la question de sécurité, est celui du partage de l'espace rural. En multipliant les accès cyclables au cœur des espaces agricoles, on multiplie les risques d'accidents entre engins agricoles et cyclistes, les uns et les autres ne respectant pas toujours les règles de sécurité en place. La hauteur du maïs en fin d'été qui limite la visibilité peut augmenter ces dangers.

Lors des entretiens individuels, de nombreuses exploitations en céréaliculture ont rapporté qu'elles avaient recours pour tout ou partie des travaux et sur tout ou partie des surfaces exploitées à l'entreprise de travaux agricole de M. Meyer Hubert. Cette activité de prestations de services permet de soutenir le dynamisme agricole local, et le dynamisme économique de Wickerschwih.

D'une part, les productions agricoles étant fortement tournées vers la céréaliculture, la possibilité de trouver une entreprise qui réalise des travaux spécifiques à ces cultures (battage, semis, traitement des cultures) et offre des débouchés (stockage et séchage de la production) à proximité de son siège d'exploitation est un atout. Cela permet de maintenir un certain type d'agriculture, fortement dépendant de ces E.T.A : les exploitations tenues par des pluriactifs notamment. Elles se sont tournées vers la céréaliculture, qui leur permet de dégager un revenu suffisant à l'hectare pour une charge de travail supportable (ce qui n'est pas toujours le cas pour d'autres systèmes de production), mais les investissements matériels à réaliser sont trop importants pour être rentables sur de petites surfaces.

D'autre part, cette entreprise de travaux agricoles crée des emplois et de l'activité sur Wickerschwih puisqu'elle s'y développe depuis plusieurs années. A titre d'exemple, elle y construit actuellement plusieurs bâtiments destinés au stockage du maïs ce qui permet de faire travailler une entreprise de bâtiment locale.

C'est donc un atout pour l'agriculture et l'économie de Wickerschwih que de pouvoir bénéficier de la présence d'une Entreprise de Travaux Agricoles d'importance permettant de maintenir un dynamisme agricole sur la commune.

Lors d'un entretien, la question de la dynamique de l'III, liée à la définition des zones inondables a été abordée. L'III est un cours d'eau qui prend sa source dans le jura

alsacien et traverse le Sundgau puis la plaine du Rhin avant de s'y jeter en aval de Strasbourg. D'après l'un des exploitants de Wickerschwihr, la dynamique de l'Ill dans la plaine du Rhin et la répétition des crues est la conséquence de la gestion des apports dans le Sundgau. Dans cette partie de l'Alsace, les eaux sont retenues et sont libérées d'un coup, créant une trop forte arrivée d'eau et entraînant les crues. Si cette interprétation reste subjective, il serait intéressant de voir comment changer la gestion de l'Ill afin de ne pas trop handicaper les exploitations situées dans le Ried brun qui subissent des crues annuelles répétées. Selon cet agriculteur, une opération de curage du lit du cours d'eau pourrait également être efficace et limiter l'importance et la fréquence actuelle des crues actuelles.

Synthèse et conclusions

L'activité agricole à Wickerschwihr tient une place importante. L'évolution récente montre cependant une perte de vitesse sur les 3 dernières années, le nombre d'exploitations étant passé de 12 en 2010 (données RGA) à 8 en 2013 (enquêtes CA) après une diminution mesurée entre 1979 et 2010 de 43% (contre 52% dans le Haut-Rhin sur la même période). La situation actuelle semble cependant pérenne puisque lors des enquêtes individuelles, aucun exploitant n'a exprimé le désir de cesser son activité dans les 10 ans à venir. Mais il faudra veiller à maintenir le potentiel de développement ou de maintien des exploitations à Wickerschwihr à travers un document d'urbanisme adapté. Pour cela, le raisonnement de la consommation de foncier est un enjeu important puisque la surface disponible est une des variables définissant le potentiel de développement agricole. A Wickerschwihr, 4 exploitations de la commune pourraient être touchées par des pertes de surfaces exploitables liées à l'ouverture à l'urbanisme. Pour l'une d'entre elle, ces pertes remettent en cause le projet de développement de l'exploitation et l'agriculteur s'oppose donc à l'ouverture à l'urbanisme. Dans les autres cas, cela ne semble pas remettre en cause la stabilité économique de la structure ni son projet de développement.

En termes d'adaptation, les exploitations de Wickerschwihr ont montré un potentiel intéressant. Pour certaines d'entre elles, cette adaptation s'est traduite par le développement d'une activité de diversification qui leur a permis de maintenir une activité agricole suffisamment rentable pour une SAU de taille moyenne (autour de 50 Ha). Pour d'autres, la solution a été de trouver une activité en parallèle et de devenir pluriactif. Cette dernière concerne 5 des 8 exploitations recensées sur Wickerschwihr. Le revenu agricole étant insuffisant, ils ont fait le choix de le compléter par un revenu extérieur. Enfin, une exploitation a développé l'activité de prestation de services agricoles. Cette diversification lui permet non seulement d'apporter un complément de revenu, mais également de répondre à une demande locale forte. La possibilité, pour les agriculteurs de Wickerschwihr, de faire appel à une société locale qui offre, en plus des prestations au champ, une prestation de séchage et stockage du grain, est une sécurité importante. L'activité de l'entreprise s'étend même au-delà des frontières communales.

Malgré ce caractère agricole très présent sur la commune et un dynamisme agricole intéressant pour une commune de cette taille, les entretiens individuels ont révélé un sentiment de perte de la place du monde agricole dans la vie de la commune. En effet, les agriculteurs n'ont pas l'impression d'être assez entendus et pris en compte dans les décisions, notamment d'aménagement du territoire. Pour exemple, la circulation dans le village semble de plus en plus difficile pour des engins agricoles qui sont de dimensions toujours plus grandes. Afin de ne pas être cantonnés dans l'espace agricole et pouvoir continuer à pratiquer leur activité, les exploitants souhaiteraient que leur avis soit davantage pris en compte. Ils souhaiteraient également maintenir voire développer les liens entre riverains et agriculteurs et proposent à travers des réunions, de la communication ou de la vente directe de productions, de sensibiliser davantage les populations locales aux enjeux agricoles et aux efforts qui sont réalisés. Cette sensibilisation permettrait d'une part de recréer du lien entre agriculteurs et riverains, de limiter les tensions entre ces deux groupes d'acteurs et de remettre l'agriculteur au cœur de la vie de la commune. Le monde agricole a également montré lors des entretiens, un attachement au caractère agricole de ce village, qu'ils souhaitent conserver.

L'agriculture de Wickerschwihr est donc encore bien intégrée au territoire, même si des craintes apparaissent. Sa diversité en termes de productions et de taille de structure est une richesse pour l'activité, mais entraîne des difficultés de gestion dans l'aménagement, afin de répondre aux attentes d'exploitants qui n'ont pas les mêmes enjeux ni les mêmes perspectives d'évolution. L'enjeu du futur P.L.U sera donc d'arriver à combiner ces différentes attentes pour maintenir le potentiel des exploitations et le dynamisme agricole de la commune.

Les priorités à dire d'exploitants

Sur la commune de Wickerschwihr il n'existe pas d'enjeu agricole qui réunit tous les exploitants, au vu des résultats des enquêtes individuelles. La diversité des structures et des productions entre les 8 exploitations entraîne des différences de point de vue et de perspectives sur ces questions. Cependant, certains enjeux semblent principaux, et sont présentés ci-après.

-Améliorer la circulation dans et en dehors du village. Les déplacements sont fréquents entre le hangar de stockage du matériel agricole et les champs, notamment en forte période de travail (semis, récolte, traitement). Les pertes de temps que peuvent engendrer des difficultés de circulation handicapent les exploitations dans leur activité quotidienne, notamment pour les exploitations situées en centre-village. Car pour des raisons de sécurité, ce centre a été aménagé avec des ralentisseurs qui raccourcissent la largeur de chaussée (quais de bus, pots de fleurs, places de parking). La dimension des engins agricoles n'est pas toujours compatible avec cette évolution de la voirie. La présence d'une entreprise de travaux agricoles sur la commune, qui possède un parc matériel important (5 moissonneuses-batteuses, 7 remorques) rend ces difficultés encore plus problématiques. Si aujourd'hui, les aménagements présents sont acquis pour les agriculteurs qui doivent s'y adapter, ils souhaiteraient qu'à l'avenir, une attention particulière soit prêtée à la question agricole.

Outre ces difficultés, certains agriculteurs regrettent que la rue principale (Grand'rue) soit interdite à la circulation en dehors des riverains. En effet, deux exploitants proposent de la vente directe de produits de la ferme au siège d'exploitation, situés sur la Grand'rue. Cette interdiction de circulation peut être dommageable pour la vente, leurs clients n'étant pas forcément riverains.

-Limiter les contraintes d'exploitation qui ne permettent pas d'optimiser le potentiel de développement des exploitations. Outre les problèmes de circulation qui ont été évoqués ci-dessus, les agriculteurs de Wickerschwihr ont repris dans leur discours d'autres difficultés propres à l'activité sur la commune. 3 points semblent particulièrement importants :

- Le raisonnement de la consommation du foncier sur un territoire où les surfaces disponibles sont limitées et où la compétition est importante. La surface exploitable est la première variable limitant pour le développement des exploitations.
- La délimitation de la zone inondable et les contraintes de constructibilité associées limite le développement du bâti des exploitations. Or, c'est aussi à travers l'agrandissement des capacités de stockage que les exploitations peuvent développer leur activité.
- La multiplication des problèmes de gibier sur la commune de Wickerschwihr inquiète les exploitants. Deux espèces sont principalement visées : le corbeau et le sanglier. Tous les agriculteurs sont confrontés à ce problème, quelles que soient leurs productions.

Même si certains de ces enjeux n'ont pas d'implications dans l'aménagement du territoire, les agriculteurs ont tout de même voulu profiter de ce diagnostic pour mettre en lumière ces contraintes qui les pénalisent au quotidien.

-Sensibiliser les populations locales et retrouver du lien entre agriculteurs et riverains. Les exploitants de Wickerschwihr sont très attachés au caractère rural de leur commune, et aux bonnes relations actuelles qu'ils entretiennent avec les populations locales. Il semble cependant, au vu des résultats des enquêtes, qu'ils ont de plus en plus de craintes quant à l'évolution de cette situation. Afin de maintenir cette bonne cohabitation, les exploitants ont souhaité rappeler la nécessité d'un dialogue entre agriculteurs et riverains. Cette sensibilisation mutuelle pourrait prendre la forme de campagnes de communication, de réunions collectives entre ces deux groupes d'acteurs, ou du développement d'une relation producteur-client. La volonté des agriculteurs est également de voir la commune s'impliquer dans ces échanges qui profiteraient à la vie du village.